

# Association des Abonnés

AU

## TÉLÉPHONE

Amélioration des Communications électriques et postales

SIÈGE SOCIAL :

47, Rue des Mathurins

PARIS

Téléphone 112-41  
Code français AZ



DÉCEMBRE 1910. — N° 78

Reproduction de la première couverture de Je Sais Tout.



# LA PARISIENNE

Compagnie d'Assurances contre le **BRIS DES GLACES**

Fondée en 1829

**DIX MILLIONS** de francs de glaces payés

Huit Sociétés réassurées

**PARIS**

27, Rue Laffitte. — Téléphone 289-58.

# LA MALTEÏNE

**Aliment complet**

des **ENFANTS**

des **DÉBILITÉS**

des **CONVALESCENTS**

DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

Dépôt à **PARIS : PHARMACIE DE LA TERRASSE**

25, rue de la Terrasse, 35, rue de Lévis.

Téléphone : 524-12

Renseignements confidentiels - Recherches intimes

## POLICE OFFICIEUSE

**LOUIS GUILLAUME**,   

**Ex-Insp<sup>r</sup> de la Sûreté, DIRECTEUR**

**58 bis, r. de la Chaussée d'Antin**

près les Galeries Lafayette et la Trinité

**PARIS (9<sup>e</sup> Arrond.)**

**RENSEIGNEMENTS**

**CONFIDENTIELS**

**ET INTIMES**



**POLICE OFFICIEUSE**



Projet  
de mariage.  
Infidélité.

Séparation de corps.  
Divorce. Surveillance  
filature de jour et de nuit  
par agents des deux sexes.  
Surveillance d'aliénés. Pro-  
tection contre le chantage.

Agents spéciaux pour surveil-  
lances et filatures dans villes  
d'eaux. Villégiatures mondaines.

Bains de mer. — FRANCE ET ETRANGER.

Téléphone 162-73.

Adresse télégraphique : **LOUGUIL-PARIS**

POUR MANGER DES

**POIS TENDRES**

EXIGER  
LA MARQUE

CUISINÉS PAR

**AMIEUX**

**FRÈRES**

**CUISINIER**



**MARMITE**

## Gardes-Malades

des **"MESSIEURS DE LA CHARITÉ"**

Infirmiers

et

Infirmières diplômés



**AMBULANCES**

Téléph. 706-27

**DÉSINFECTION**

**Eug. SAINT-JULIEN**

45, rue Vaneau,

Directeur.

**PARIS**

Anciennement 6, Rue **OUDINOT**.

## GRANDE UNION VITICOLE DE FRANCE

85, rue de Richelieu

**V. FORGET, DIRECTEUR GENERAL**

Syndicat de Propriétaires fondé en 1889.

CHAISS dans les principaux vignobles français.  
VINS GARANTIS comme provenance, goût et finesse.

**Prix courants et échantillons sur demande.**

Remise 10 % aux adhérents.

Téléphone 126.22

96

Rue  
de

**RIVOLI**

**TRAVAUX et COURS de**

Ouverture d'une section

Dames : 13, B<sup>d</sup> St-Denis. Téléph. 308-40.

**COMPTABILITÉ**

96, RUE DE RIVOLI, PARIS, IV<sup>e</sup> (angle du B<sup>d</sup> Sébastopol)

Téléphone 305-82.

**JAMET I. O.** et **BUFFEREAU I. O.**, Experts-Comptables près les Tribunaux.

Etablissement modèle le mieux organisé pour l'exécution de tous travaux à Paris et en Province.  
et la préparation rapide aux emplois de : Comptable, Sténographe etc. (Hommes et Dames)



# ANNUAIRE DES TÉLÉPHONES

## “ Le NUMÉRO TÉLÉPHONIQUE ”

*Annuaire Numérique et Alphabétique*

*des Abonnés au Téléphone de la Région de Paris*



**38, Rue de Berlin — PARIS**

*Paris, le 15 Décembre 1910*

Monsieur,

Nous avons actuellement sous presse pour paraître fin Janvier, c'est-à-dire trois mois au moins avant l'officiel, notre annuaire

### “ LE NUMÉRO TÉLÉPHONIQUE ”

Nous vous rappelons que cet annuaire (relié, couverture forte toile, filets et 1.000 pages environ, format commode) comprendra:

- 1° Une liste de tous les abonnés, classés par numéros de téléphone ;
- 2° Une liste de tous les abonnés, classés par ordre alphabétique ;
- 3° Une liste par professions ;
- 4° Les jours et heures de réception des abonnés.

Cet annuaire sera distribué gratuitement à 10.000 exemplaires dans tous les établissements publics, cafés, restaurants, banques, etc. Un tirage à peu près égal sera réservé par les souscripteurs.

Le prix de l'annuaire est de 3 francs.

LE NUMERO TELEPHONIQUE.

N-B. -- LES ADHERENTS de “l'Association des Abonnés au Téléphone” qui souscriront avant le 31 décembre, l'obtiendront au prix de 2 francs, en envoyant cette somme avec leur nom et adresse, 38, rue de Berlin, avant le 31 décembre.



Le Garde-Meuble Public agréé par le Tribunal

**BEDEL & C<sup>IE</sup>**

BUREAU CENTRAL  
18, Rue Saint-Augustin (II<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE  
9-24

**DEMEINAGEMENTS**

**PARIS**

BUREAU

Avenue Victor-Hugo, 18  
(Passy) XVI<sup>e</sup> arr.  
Téléphone 664-85

MAGASINS

|                                                   |                  |
|---------------------------------------------------|------------------|
| R. Championnet, 194 (av. St-Ouen) 18 <sup>e</sup> | Téléphone 511-19 |
| R. Lecourbe, 308 (Vaugirard) XV <sup>e</sup>      | 709-32           |
| Rue de la Voûte, 14, XII <sup>e</sup>             | 916-68           |
| R. Véronèse, 2 et 4 (Gohelins) XIII <sup>e</sup>  | 819-10           |
| Rue Barbès, 16 (Levallois)                        | 530-65           |
| Av. de Saxe, 42                                   |                  |



**MACHINES A ÉCRIRE**

Grand Choix d'OCCASIONS

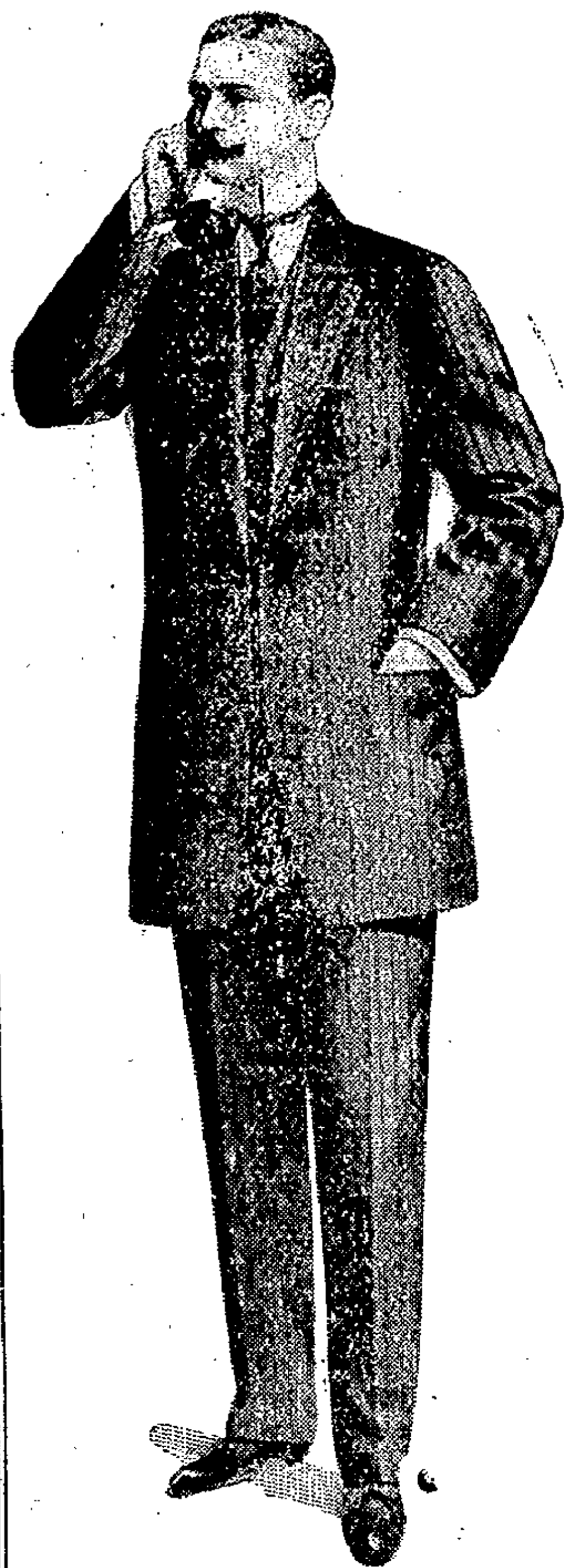
de tous systèmes, garanties depuis 100 fr.

LOCATIONS

Fournitures pour toutes machines

**KELLER**

110, place Lafayette. — Tél. 436-59



MAISON

DE

**TAILLEUR**

AUX

**GALERIES**

**Henri IV**

35 et 35 bis

Boul. HENRI IV

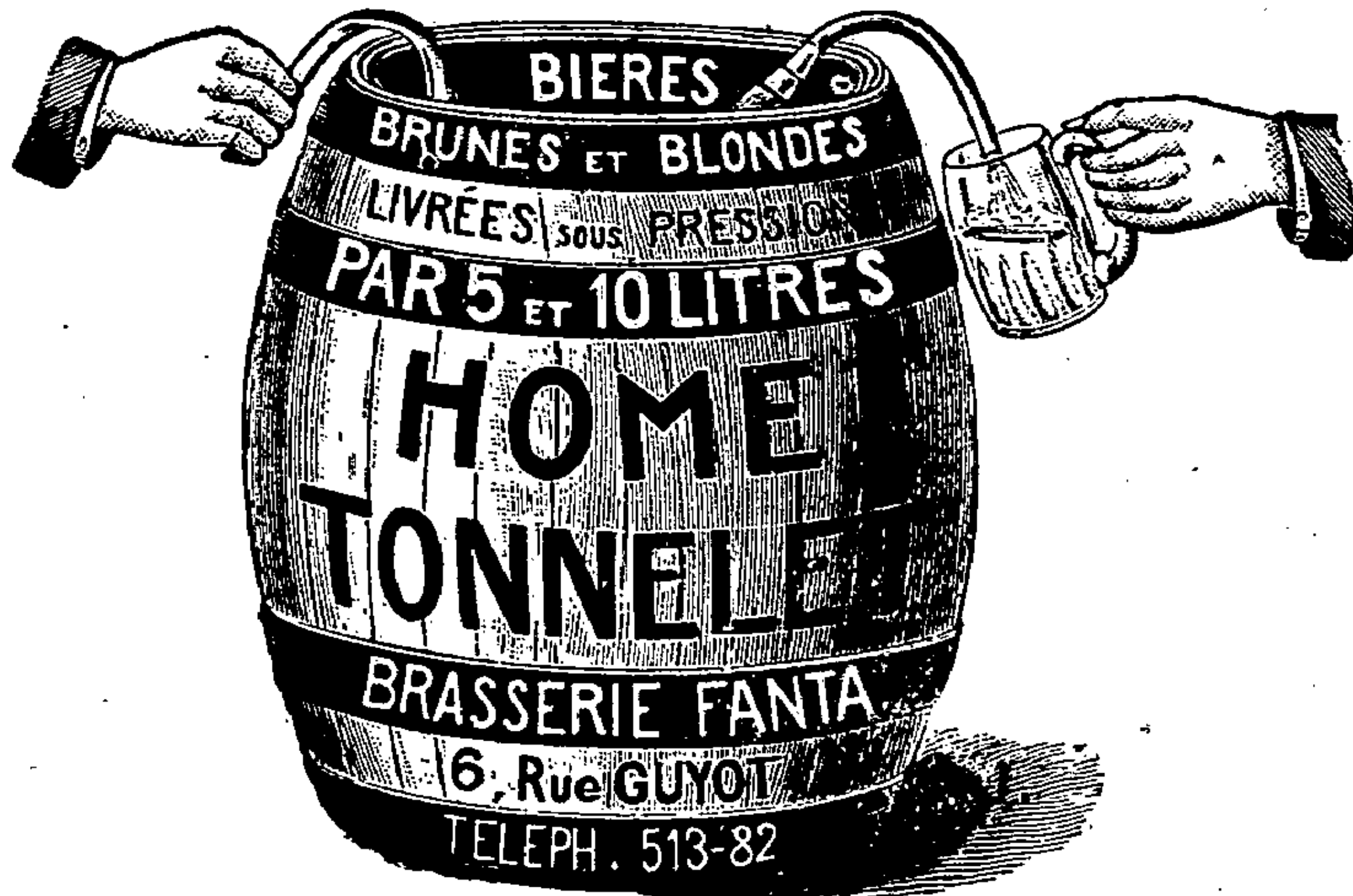
Près de la Place  
de la Bastille.

COSTUMES Messieurs, 65 fr.

— Dames, 85 fr.

Coupe et façon  
irréprochables

DEVANTS INDÉFORMABLES



**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE  
DE PARIS**

Capital : 200 millions de francs

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Président du Conseil d'Administration : M. ALEXIS ROSTAND, O. \*

Vice-Président, Directeur : M. E. ULLMANN, O. \*

Directeur, Administrateur : M. P. BOYER, \*

AGENCES

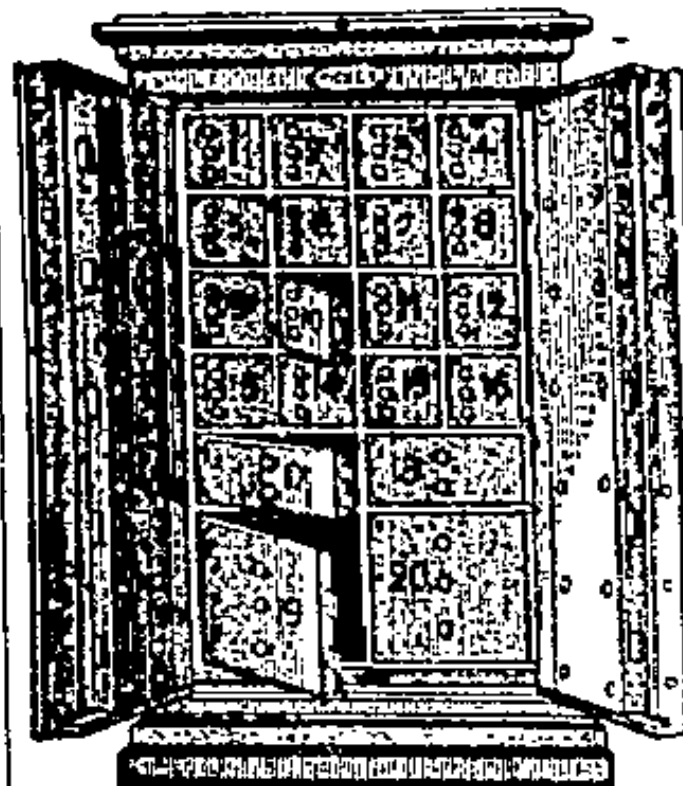
37 Bureaux de quartiers dans Paris

14 Bureaux de Banlieue

150 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et pays  
de protectorat

11 Agences à l'étranger



LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le comptoir tient un service  
de coffres-forts à la disposition du  
public :

14, rue Bergère;  
2, place de l'Opéra;  
147, boulevard St-Germain;  
49, avenue des Champs-Élysées  
et dans les principales Agences.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées

De 6 mois à 11 mois : 1 1/2 0/0 | De 1 an à 3 ans.... 3 0/0

VILLES D'EAUX

STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES

Le COMPTOIR NATIONAL a des agences dans les principales Villes d'Eaux; ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Etrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Salons des Accrédités. Succursale, 2 place de l'Opéra



Exposition de Venise  
(VII<sup>e</sup> Congrès international  
d'Hydrologie 1905.)  
**DIPLOME de MÉRITE**

CHAMPS-ÉLYSÉES

## THERMES URBAINS

avec Buvette d'Eaux Minérales naturelles.

International Exhibition  
of health food and Hygiène London  
Septembre 1906.  
**GRAND PRIX**

**PENSIONNAIRES** 15, rue Chateaubriand

**EXTERNES**

Douches froides et chaudes, générales et locales minéralisées et médicamenteuses  
Massage sous l'eau. — Sudation, Inhalations  
Entérocyse. — Chatel-Guyon, Plombières, Vichy  
Traitement de Luxeuil. Hydrothérapie de l'appareil utérin  
Electricité statique et Haute fréquence. Rayons X et Ozone  
Neurasthénie — Morphinomanie  
Convalescences — Régimes

aux **THERMES URBAINS**  
aux **THERMES URBAINS**  
aux **THERMES URBAINS**  
aux **THERMES URBAINS**  
aux **THERMES URBAINS**  
aux **THERMES URBAINS**  
aux **THERMES URBAINS**

Téléphone : 570-24. — Visiter ou écrire pour recevoir la notice. — ADMINISTRATION — DIRECTION MÉDICALES

# L'ASPIR

NETTOYAGE  
[PAR LE VIDE]

# HACHETTE

APPAREIL DOMESTIQUE ET PORTATIF

*seule invention française brevetée*

PURIFIANT et PARFUMANT L'AIR

HORS CONCOURS 14, rue d'Aboukir, PARIS HORS CONCOURS

Sur demande en joignant cette annonce le catalogue sera adressé franco

REMISE 5 % aux membres de l'Association



## HOTELS, PROPRIÉTÉS A VENDRE

Appartements Meublés ou non à louer.

S'AD. : **TIFFEN, 22, RUE DES CAPUCINES, 22**

Envoi gratuit du Grand Journal Officiel des Locations et de la Vente.

## TRANSPORTS MARITIMES

TOUSSAINT & SPITZER

1, rue Favart, PARIS

SERVICES RAPIDES et RÉGULIERS à frêts réduits pour l'Angleterre, l'Allemagne, la RUSSIE, la Méditerranée, le Mexique, les Antilles, l'Amérique du Sud, l'Extrême-Orient et l'Australie. — Téléphone 250.96.



Téléphone 112.41  
Code Français A Z

## ASSOCIATION

Téléphone 112.41  
Code Français A Z

5 francs par an.

DES

5 francs par an.

## Abonnés au Téléphone

AMÉLIORATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRIQUES ET POSTALES

SIÈGE SOCIAL

47, Rue des Mathurins, PARIS (VIII<sup>e</sup> Arrond<sup>t</sup>)

Pour la Publicité, s'adresser à l'ASSOCIATION, 47, rue des Mathurins. — Téléph. 112.41.

## " LES TÉLÉPHONES "

## " ASSOCIATION DES ABONNES "

« Le Parlement et l'Administration doivent donc s'habituer à tenir compte de ces Associations qui unissent les gens spécialement intéressés au bon fonctionnement de telle ou telle industrie d'Etat. Les représentants de l'Etat ne doivent traiter ni en intrus, ni en adversaires ces citoyens qui ont le droit d'exiger d'être bien servis et dont le concours peut apporter une aide efficace et indispensable à la réussite de l'exploitation. Pour faciliter cette collaboration, un groupement des Abonnés, l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE, est nécessaire. Il ne faut pas le décourager, mais l'encourager, au contraire, en lui prouvant qu'on tient compte de ses doléances, accueillir ses délégués, les initier au fonctionnement de tous les rouages, solliciter leur contrôle.... » (Rapport de M. MARCEL SEMBAT).

« Entre l'Administration, mandataire du Parlement, et le public, entre le chef de bureau responsable, pierre angulaire d'une exploitation rationnelle et courtoise du téléphone, et la clientèle de sa circonscription, les délégués des abonnés doivent remplir des fonctions de conseil et de contrôle sans lesquelles, au détriment du Trésor et du public, les meilleures réformes risquent de ne pas être comprises, les meilleures volontés d'être découragées, les programmes les mieux étudiés d'avorter dans l'indifférence d'une opinion mécontente et sceptique. » (Rapport de M. CHARLES DUMONT, budget de 1910).

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. le Marquis de Montebello, 12, rue de Prony, Tél. 513-31.

Vice-président : M. E. Archdeacon, 77, r. de Prony. Tél. 511-22.

Trésorier : M. A. Giraudeau, 1, Rue Villaret-Joyeuse. Tél. 546-78.

Secrétaire : M. De Douville Maillefeu, 128, boulev. de Courcelles, Tél. 547-51.

Membres : MM. P. Gréténier, Négociant-Commissionnaire, 21 rue de Paradis. Tél. 258-87.

Lauzanne, Architecte, 26, rue de Turin. Tél. 211-38.

P. Munier, 38, rue Perronet, Neuilly-sur Seine. Tél. 535.

Edmond Jean, industriel, 62, rue Condorcet. Tél. 149-35.

Lahure, éditeur, 9, rue de Fleurus. Tél. 704-44.

J. Perrigot, ingénieur, 78, rue d'Anjou. Tél. 232-17.

Pierre Giffard, homme de Lettres. Maison-Lafite. La Grotte. Tél. 15.

## COMMISSION JUDICIAIRE

Président : M. Henri Talamon, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 3, rue du Cirque. Tél. 528-41.

Secrétaire : M. Fernand Lecomte, Avocat à la Cour, 24, rue Montaigne, Tél. 512-11.

Membres : MM. Caron, Agréé, 1, place Boiëldieu. Tél. 148-96.

Deschamps, Avoué au Tribunal de 1<sup>re</sup> instance, 17, rue de l'Université. Tél. 728-74.

Rodanet, Avocat à la Cour, 14, rue de Berlin, Tél. 254-61.

Membres : MM. Rougeot, Avoué à la Cour d'appel, 368, rue Saint-Honoré. Tél. 292-50.

L. Schmoll, Avocat à la Cour, 35, rue de Ponthieu, Tél. 584-46.

Thesmar, Avocat à la Cour, 10, rue de l'Université. Tél. 743-64.

Tollu, Notaire, 70, rue Saint-Lazare. Tél. 254-32.

Touchard, Avocat à la Cour, 140, faubourg Saint-Honoré. Tél. 571-12.

Huissier : M. Perrin, 5, faubourg Saint-Honoré. Tél. 258-14.

## INGÉNIEUR-CONSEIL

M. Herbert-Laws Webb, 35, Old Queen Street, Londres.



## PROCHAINEMENT OUVERTURE

ÉTABLISSEMENTS  
**Paul GUIMARD**

*Société Anonyme*  
à Capital de 780.000 francs

26, RUE DE CHAZELLES  
(PARC MONCEAU)

PARIS

Téléphone 551-70

# Splendid Swimming Palace

## DEUX PISCINES DE NATATION

Installation unique au monde.

PISCINES D'EAU DE SOURCE, COURANTE, TIÈDE, FILTRÉE,  
CLARIFIÉE & STÉRILISÉE PAR L'OZONE

**Prochainement ouverture** & 26, RUE DE CHAZELLES (Parc Monceau)

## GOUTEZ-DONC LES CAFÉS GRILLÉS

« CAFÉS D'HAÏTI »

MARQUES DÉPOSÉES

**PETIT-GOAVE** à 2<sup>FR.</sup> 20 || **COURONNE** à 2<sup>FR.</sup> 40

**LES 500 GRAMMES, POIDS NET GARANTI,  
LIVRÉS EN SACS TOILE PLOMBÉS** (A.P.)

L'ENTREPÔT: 12, Rue Alexandre-Parodi, PARIS

TEL. 415-12

livre à domicile dans Paris

TEL. 415-12

ASSUREZ-VOUS  
contre le

# VOL

au

**LLOYD NEERLANDAIS**

11, Rue Laffite, PARIS

Inspecteur sur demande.

Téléphone 248.24.

**AMBULANCE + ST-LAZARE**

**Garde-Malades**

A DOMICILE

Infirmiers et Infirmières diplômés  
Gardes spéciales pour Dames en couches.

VENTOUSES. — MASSAGES. — SONDAGES

**R. PÉNEAU, Masseur-Ventouseur Spécialiste.**

100, rue St-Lazare (près la gare).

English Spoken.

TÉLÉPHONE 139-89.

Se Habla Español.



## SOMMAIRE

|                                                                                                         | Pages. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Appel à nos adhérents . . . . .                                                                         | 3      |
| L'association des abonnés chez M. Puech . . . . .                                                       | 3      |
| Un nouvel annuaire . . . . .                                                                            | 4      |
| Un bureau téléphonique égaré. . . . .                                                                   | 5      |
| Le recouvrement à domicile . . . . .                                                                    | 6      |
| Un bilan téléphonique . . . . .                                                                         | 6      |
| Encore l'annuaire officiel . . . . .                                                                    | 6      |
| L'autonomie des P. T. T. : le rapport de la Chambre<br>de commerce de Lyon. . . . .                     | 7      |
| Echos de partout . . . . .                                                                              | 9      |
| Des commutateurs automatiques comparés aux<br>commutateurs manuels (rapport de M. J. J. Carty). . . . . | 10     |
| Tribune des abonnés . . . . .                                                                           | 14     |

## Appel à nos Abonnés.

En adressant à nos adhérents les vœux d'usage pour la nouvelle année, nous leur recommandons de faire bon accueil à la quittance annuelle de cinq francs qui leur sera présentée dans le courant de janvier.

Au moment où l'Association des abonnés au téléphone commence à obtenir des résultats tangibles et des améliorations effectives, telles que l'installation de la Batterie centrale et la réforme du règlement (délai de sept jours), nous comptons qu'aucun de nos fidèles adhérents ne nous abandonnera et que tous feront autour d'eux de nouvelles recrues, en rappelant les paroles que M. Marcel Sembat prononçait en février 1905 :

— Si les abonnés au téléphone savaient, il n'y en pas un sur cent qui ne ferait pas partie de l'Association.

C'est une question de solidarité d'autant plus impérieuse qu'avec un nouveau ministre animé de bonnes intentions, l'année 1911 sera décisive pour les abonnés au téléphone.

## L'ASSOCIATION DES ABONNÉS

chez M. Puech

Une entrevue avec le ministre des P. T. T.

Les desiderata des abonnés.

Interview de M. de Montebello.

L'Association des abonnés au téléphone, dès l'arrivée au pouvoir de M. Puech, avait demandé une audience au ministre des P. T. T. pour lui exposer les desiderata des abonnés et du public. Une délégation du bureau fut reçue successivement par M. Puech, et par son directeur du cabinet, M. Chautard.

Interviewé par le *Matin* à la suite de cette audience, M. de Montebello a fait les déclarations suivantes :

— Notre impression a été très favorable, à la suite des entrevues que nous avons eues successivement avec M. Puech et M. Chautard. Le ministre, comme son directeur de cabinet, sont animés des meilleures intentions et tout disposés à préparer les réformes nécessaires.

« Malheureusement, cet accueil sympathique, nous l'avons déjà rencontré chez tous les ministres et sous-secrétaires d'Etat qui se sont succédé, depuis M. Bérard jusqu'à M. Millerand. On nous a fait, à plusieurs reprises, des promesses formelles qui, malheureusement, n'ont pas été suivies d'effet. Non par mauvaise volonté : mais les efforts des ministres et sous-secrétaires d'Etat ont été tenus en échec jusqu'à ce jour par la résistance opiniâtre d'une bureaucratie néfaste et routinière qui, par sa force d'inertie, arrive à paralyser complètement les intentions réformatrices du ministre.

« Ce péril, nous l'avons signalé particulièrement à M. Millerand, qui nous avait répondu :

« — Je suis un entêté, un têt ! J'aboutirai en brisant les résistances, s'il y en a !

« Eh bien ! pas plus que ses prédécesseurs M. Millerand n'a pu aboutir. Son vaste et intéressant projet portant réorganisation du réseau de Paris, et pour lequel il avait obtenu la collaboration financière de la chambre de commerce de Paris, est resté dans les cartons et n'a pu en sortir. L'obstruction te-



nace des bureaux a raison de tout. Même s'il se trouve un haut fonctionnaire animé d'intentions réformatrices, il ne tarde pas, à son tour, à être désarmé, découragé.

« La seule réforme que M. Millerand a pu mener à bien — celle du règlement — a été obtenue grâce à la collaboration du public et à sa pénétration dans les rouages administratifs. Le ministre avait nommé dans ce but une commission mixte dans laquelle, pour la première fois, étaient admis des représentants des abonnés au téléphone et de la chambre de commerce. Le résultat? En deux séances, le règlement a été réformé sur plusieurs points importants. Il y avait cinq ans que M. Bérard avait nommé une commission administrative chargée d'étudier cette réforme : on n'a jamais su ce qu'elle était devenue !

« M. Puech, et surtout M. Chautard, dont le rapport de 1908 sur les P. T. T. fut particulièrement sévère pour l'administration, doivent être édifiés sur la routine et les agissements de la bureaucratie, dont M. Charles Dumont vient de donner dans le *Matin* un exemple si frappant. Ils reconnaîtront certainement que le seul moyen de rendre possibles les réformes, c'est d'aérer la maison, d'y faire pénétrer les idées modernes avec des représentants des clients et de l'Etat.

« C'est dans ce sens que nous soutenons le projet déposé récemment à la Chambre par M. Steeg et organisant l'autonomie relative des P. T. T. A la tête de ces services serait placé un conseil dans lequel figureraient des représentants du public. Nous avons adressé à ce sujet une circulaire aux chambres de commerce et aux principales chambres syndicales, qui, en très grande majorité, ont émis des vœux en faveur du projet.

« Si l'on ne veut pas rendre à l'industrie privée les monopoles de l'Etat, il importe tout au moins de les industrialiser. C'est l'idée qui prévaut de jour en jour dans les milieux parlementaires ; c'est le principe que consacre le projet de M. Steeg ; et nous croyons savoir que M. Puech n'y est pas hostile.

« Il importe en effet de sortir au plus vite de la situation actuelle. Pendant qu'on piétine sur place, le nombre des abonnés augmente, les bureaux s'engorgent, et à bref délai ils seront complètement saturés. Si l'on

n'y remédie à temps, nous courons au devant d'une crise téléphonique pire que les précédentes.

« Industrialiser le service des téléphones par une autonomie relative et la collaboration du public, c'est, à l'heure actuelle, la seule chance de salut. »

---

## UN NOUVEL ANNUAIRE

---

On nous prie d'annoncer, comme nos lecteurs le verront d'autre part par l'encart inclus dans le présent bulletin, qu'un nouvel annuaire téléphonique, *Le Numéro téléphonique*, va paraître au commencement de l'année prochaine, à la fin de janvier ou au début de février, c'est-à-dire trois mois au moins avant l'annuaire officiel.

Cet annuaire renfermera d'abord la liste des abonnés par ordre alphabétique, comme l'annuaire officiel, avec un classement plus logique notamment pour les *Compagnies* et les *Sociétés* qui ne seront plus groupées ensemble, mais classées à la lettre du titre principal, comme par exemple :

*Société française du froid industriel*, devient *Froid industriel (société française du)* etc., etc.

A la suite de cette liste facilement utilisable, une liste numérique permettra de trouver instantanément le titulaire d'un numéro.

Le n° 112-41 vous a demandé au téléphone. Comment connaître le nom qui correspond à ce numéro ?

Feuilleter 600 pages d'annuaire, lire environ 50.000 numéros pour trouver celui qui intéresse, est évidemment impossible.

Avec la liste numérique, tous les abonnés étant classés par ordre de numéros, il est facile de voir que le 112-41 est celui de l'Association des abonnés au téléphone, 47, rue des Mathurins.

En plus de ces deux listes, une troisième liste professionnelle permettra de trouver les principaux abonnés classés par profession.

Le *Numéro Téléphonique* sera imprimé sur beau papier, et contiendra mille pages fortement reliées.

L'Association des Abonnés au téléphone, à la demande de l'éditeur, a rédigé la notice placée en tête du volume, pour donner aux abonnés des conseils relatifs aux manipulations téléphoniques, tarifs, abonnements, réclamations, etc.

---



# UN BUREAU TÉLÉPHONIQUE ÉGARÉ

Un article de M. Charles Dumont. — La prime du  
« *Matin* ». — Une lettre de M. de Montebello. —  
Surprises en perspective.

Le 28 novembre dernier, sous le titre « Un bureau téléphonique égaré », M. Charles Dumont, l'éminent rapporteur général du budget, publiait un article dont nous extrayons les passages suivants :

« Après enquêtes, études, devis réglementaires, le Parlement fut saisi d'un projet qui devint la loi du 4 juillet 1906.

« La construction d'un bureau téléphonique dans le quartier de la gare Saint-Lazare y est prévue. Ce bureau sera d'abord doté d'un multiple de 10.000 abonnés et aménagé en moins de *deux ans* de telle manière qu'on y puisse, quelques années plus tard, quand les besoins du service l'exigeront, y installer un autre multiple de même capacité.

« C'était en juillet 1906.

« Nous sommes en décembre 1910.

« Où est le bureau ?

« C'est une question à mettre au concours. C'est un but à fixer aux rédacteurs du *Matin* que tourmente l'esprit d'aventure et que ne peuvent plus arrêter les barricades du Nord-Sud.

« Où est le bureau du quartier de la gare Saint-Lazare ?

« Ne cherchez pas plus longtemps.

« Il n'existe pas.

« Mais, du moins, le budget a-t-il fait une économie de 4.200.000 francs ? Dans ce cas, tant pis pour les abonnés du téléphone, tant mieux pour les contribuables !

« Vous n'y êtes pas encore...

« Un bureau est construit qui a coûté 3 millions.

« Ce n'est pas, il est vrai, dans le quartier de la gare Saint-Lazare...

« Y a-t-on amené les abonnés du quartier de la gare Saint-Lazare, qu'il fallait, en 1906, avant deux ans, recueillir dans un nouveau bureau ?

« Ni ceux-là — ils auraient été par trop éloignés — ni d'autres ?

« Le bureau de la rue des Archives est vide.

« Qu'est-ce qu'on va en faire ? Personne n'en est encore tout à fait certain. Ce sera l'objet d'une prochaine discussion à la Chambre.

« L'histoire a l'air d'une mauvaise plaisanterie.

« Pour le malheur des contribuables, elle n'est que trop vraie, à la lettre, chiffre par chiffre, date par date.

« Un bureau téléphonique de 3 millions, destiné aux 20.000 abonnés du quartier de la gare Saint-Lazare, égaré rue des Archives, n'est-ce pas un bel exemple d'incohérence administrative, d'irresponsabilité bureaucratique et de gaspillage légal des deniers publics ? »

Le *Matin* ayant promis une prime à qui découvrirait l'auteur de ce détournement de crédit, M. de Montebello lui a adressé la lettre suivante :

Paris, le 30 novembre.

Monsieur le rédacteur en chef,

Le *Matin* du 29 novembre a promis une prime de 5.000 francs « à qui découvrira l'auteur responsable de la perte du bureau téléphonique du quartier Saint-Lazare. »

L'Association des Abonnés au téléphone se croit en mesure de désigner le coupable ; et à ce titre elle vient vous prier de l'inscrire pour la prime promise, se réservant de dévoiler son nom dans les conditions que nous vous laissons le soin de fixer.

A moins que tenté par l'appât de la prime, il ne vienne se désigner lui-même !...

Marquis de MONTEBELLO.

Président de l'Association des abonnés  
au téléphone.

Les dossiers concernant cette affaire sont transmis par le *Matin* à la commission des économies, que préside M. Joseph Reinach, et qui a reçu de la Chambre le mandat précis de rechercher tous les abus et de provoquer la suppression de toutes les dépenses inutiles.

Le dossier de l'Association des abonnés au téléphone est très complet et très précis : il réservera au public plus d'une surprise.



## LE RECOUVREMENT A DOMICILE

Une proposition de M. Massard.

M. Massard, le dévoué conseiller municipal de la Plaine-Monceau, directeur de la *Patrie*, a déposé, au conseil général de la Seine, un vœu qui sera bien accueilli des abonnés au téléphone.

Le voici :

« Le Conseil général,

« Considérant que l'administration des Postes, télégraphes et téléphones oblige les citoyens à venir dans ses bureaux payer leur quittance d'abonnement au téléphone ;

« Que le système des recouvrements à domicile a justement été organisé par cette administration,

« Emet le vœu :

« Que l'administration fasse recouvrer à domicile le prix des abonnements au téléphone. » (1)

Suivant la demande de son auteur, le vœu a été renvoyé à la 4<sup>e</sup> commission, chargée de l'étudier.

## Un bilan téléphonique

L'American Telephon & Telegraph Co

Notre administrateur, M. de Douville-Maillefeu, nous communique le bilan suivant, particulièrement caractéristique :

BILAN DE SIX MOIS AU 30 JUIN 1911

Revenus bruts, 400.000.000 de francs.

Dépenses, 130.000.000 de francs.

Les recettes nettes qui pourraient être de 270.000 000 ne sont comptées que pour 95 000.000 de francs.

Pourquoi ? Parce qu'on a, il est vrai, d'abord 20.000.000 de taxes.

Il reste quand même, 155.000.000 de francs de différence.

Où ont-ils passé ?

On a dépensé 105 millions en constructions et renouvellements de matériel.

(1) A l'heure actuelle l'administration perçoit bien à domicile, mais sur la réclamation de l'abonné et contre paiement de 0 fr. 25.

50 millions ont été mis de côté par jeu d'amortissement.

Les dividendes n'ont absorbé que 63 millions des 95 millions, ci encore 32 millions de réserves.

Situation financière admirable qui donne, au 30 juin, 82 millions qui permettront de nouvelles dépenses d'amélioration et d'extension pour les six derniers mois de 1910.

Voilà des chiffres qui peuvent servir de base à une discussion serrée au sujet de l'administration et des télégraphes et des téléphones français. Il faut que nous fassions entrer ces mœurs de bonne administration et comptabilité dans notre administration des P. T. T.

Ce ne sera peut-être pas très facile.

## Encore l'Annuaire officiel

Un autre procès pour la publicité.

La publicité de l'Annuaire des abonnés au téléphone vient encore de donner lieu à un procès, également pour une question de concurrence présumée déloyale par les intéressés.

Nous lisons, en effet, dans *Paris-Journal* :

MM. Pavy et Andriveau, les généalogistes bien connus, assignaient devant la première chambre du tribunal, présidée par M. Gibou, le ministre des Travaux publics et le concessionnaire de l'Annuaire des téléphones, en 10.000 francs de dommages-intérêts pour prétendu fait de concurrence déloyale par annonce. Ils se plaignent, en effet, qu'à la même page où se trouvent leur numéro et leur adresse figure une annonce au profit de leur concurrent.

L'administration, par l'organe de Me Flaegul, a plaidé l'incompétence du tribunal pour solutionner ce litige, qui est tout administratif. « Seul, a-t-il dit, le Conseil d'Etat doit trancher cette question. »

A huitaine, on a entendu les conclusions du ministère public, représenté par M. Caill.

Me Desforges se présentait pour les généalogistes. Le tribunal s'est déclaré compétent, contrairement aux prétentions de l'administration; les plaidoiries « au fond » et le jugement ont été renvoyés à une date ultérieure.



# L'AUTONOMIE DES P. T. T.

Le rapport de la chambre de commerce  
de Lyon sur le projet de  
M. Steeg.

Notre circulaire aux chambres de commerce et aux chambres syndicales, nous a valu des communications très intéressantes de ces importantes organisations. Nous donnons ci-dessous les passages principaux du rapport présenté à la chambre de commerce de Lyon, par M. Auguste Teste, secrétaire membre.

★★

Messieurs,

Le président de l'Association des abonnés au téléphone a adressé à notre chambre une communication concernant la proposition de loi déposée, le 23 juin 1910, par M. Steeg, député, ayant pour objet la réorganisation financière et administrative du service des postes, télégraphes et téléphones.

Le but de cette proposition est de donner l'autonomie au budget des postes de façon à faciliter l'exploitation plus industrielle du monopole d'Etat...

(Suit l'exposé du projet).

..... En principe, on ne peut qu'approuver l'idée de donner une plus grande liberté de mouvement à un service comme celui des postes, télégraphes et téléphones.

Mais la proposition de M. Steeg, tout en soulevant de graves questions, ne fait qu'un pas bien timide dans ce sens.

En effet, s'il demande l'autonomie pour le budget en question (art. 1<sup>er</sup>), que le fonds de roulement soit constitué, grâce aux excédents de recettes réalisés par le service (art. 5), il déclare dans l'*exposé des motifs* qu'il ne faut pas la séparation absolue, qu'il est nécessaire que l'Etat soutienne le service devenu autonome, en cas de crises, et bénéficie de ses excédents de recettes dans les jours prospères.

Il y a là une certaine opposition dans les idées qui devra être éclaircie.

Toutefois l'exposé des motifs renferme des suggestions réellement intéressantes et qui pourraient sans tarder être mises en pratique tout en réservant la question de principe.

Ainsi, la création d'un fonds de roulement, dont l'idée a été formulée par la commission constituée lors du sinistre de Gutenberg, et qui s'expose ainsi :

« En allouant à l'administration un capital déterminé pour la constitution d'un fonds de roulement, on lui permettrait d'effectuer les achats dans les conditions les plus favorables, suivant les prévisions générales de ses programmes. Chaque chapitre ensuite, dans les limites des crédits ouverts au budget, s'approvisionnerait des matières et les rembourserait au fonds de roulement. Ainsi les dépenses ne seraient plus considérées comme réalisées au moment des achats de matières qui ne sont, en définitive, qu'une transformation de valeurs, mais seulement au moment de l'emploi de ces matières qui correspond à la consommation effective des crédits. »

Cette proposition mérite d'être retenue et peut très bien être réalisée.

D'autre part, M. Steeg propose la création d'un conseil d'administration, chargé de poser les principes généraux de la gestion ; ce conseil sera composé, d'une part, de techniciens et de financiers, et d'autre part, de représentants de la clientèle des postes et de représentants du personnel postal.

Ce conseil serait sous le contrôle du ministre des travaux publics, organe exécutif du service postal.

Le ministre aurait entrée au conseil avec voix consultative (art. 12), mais d'autre part, les projets de budget, les comptes annuels, les projets de travaux ou de fourniture, dont les dépenses doivent être imputées sur les ressources d'emprunt, seront soumis à l'approbation ministérielle (art. 15).

Là encore, l'honorable député n'a pas très bien fait connaître à qui appartiendrait le droit de décider en dernier ressort.

L'utilité d'un conseil supérieur est indéniable, mais à condition de lui donner des pouvoirs bien définis.

Il y a également une observation à présenter au sujet de la composition dudit conseil. M. Steeg propose 24 membres :

1 membre du Conseil d'Etat élu par ses collègues ;

7 fonctionnaires choisis par le ministre des postes ;

Le gouverneur de la Banque de France et



4 membres désignés par le ministre des finances, dont 3 pris en dehors du personnel des fonctionnaires ;

4 membres désignés par le ministre du commerce, dont 3 pris en dehors du personnel des fonctionnaires.

1 membre désigné par le ministre du travail, 3 représentants du personnel élus par lui.

Tout d'abord on voit qu'il n'y a que 4 membres élus ; ensuite que la représentation de la clientèle sera de 6 seulement et *choisis* par les ministres.

Ainsi composé, le conseil ne présentera pas les garanties que le public est en droit d'exiger.

Pourquoi la représentation de la clientèle ne comprendrait-elle pas des membres des chambres de commerce, des syndicats professionnels élus par les corps auxquels ils appartiennent ?

Plus on introduira de compétences indépendantes au conseil d'administration, mieux on favorisera son travail utile...

Il n'y a pas lieu de se réfugier dans une discussion de principes. Il faut prendre les faits tels qu'ils sont. Une administration des postes, télégraphes et téléphones existe en France.

Cette administration, gênée par les règles et les formalités, ne peut rendre les services qu'on en attend.

Que l'on simplifie et au besoin supprime ces formalités gênantes et qu'on conserve seulement celles destinées à éviter le gaspillage.

M. Steeg rappelle une proposition de M. Jules Roche, faite en 1905, consistant à créer pour les postes, télégraphes et téléphones un budget annexe et à autoriser les reports d'un exercice à l'autre des crédits non employés, relatifs aux dépenses du matériel.

Cette proposition avait reçu un accueil favorable de l'administration qui estimait qu'elle serait de nature à faciliter et à favoriser le développement normal des services des postes, télégraphes et téléphones. En ce qui concerne notamment le service téléphonique, les travaux pourraient mieux qu'aujourd'hui être réglés et proportionnés aux besoins à satisfaire.

Il semblerait donc qu'en réalisant quelques-

unes de ces propositions : création d'un fonds de roulement, budget annexe avec faculté de reports de crédits, conseil d'administration judicieusement composé, — on pourrait donner de l'air à un service trop comprimé par les formalités.

Les questions multiples et complexes soulevées par l'autonomie complète entraîneraient des discussions interminables et risqueraient d'ajourner la solution.

C'est pourquoi, au lieu d'un vœu pur et simple en faveur de la proposition Steeg, il paraît préférable d'émettre les vœux suivants :

1° Que les postes, télégraphes et téléphones aient, à partir de 1911, un budget spécial annexe rattaché au budget général et permettant de se rendre un compte exact des dépenses et recettes de l'exploitation ;

2° Que soient autorisés les reports, d'un exercice à l'autre, des crédits de matériel non épuisés ;

3° Qu'il soit constitué un conseil supérieur chargé de rechercher les besoins du public, d'en pressentir les desiderata, d'indiquer les réformes à réaliser ainsi que les voies, moyens et délais pour les effectuer ;

Que ce conseil supérieur soit composé d'une minorité de fonctionnaires et que le plus grand nombre des membres soient des représentants de la clientèle élus par les chambres de commerce ou consultatives, les syndicats professionnels.

Tels sont les observations et vœux que suggère l'examen de la proposition de loi de M. Steeg, au sujet de laquelle l'Association des abonnés au téléphone de Paris a fait une communication à notre chambre de commerce.

\*\*\*

Ce rapport entendu, M. le président signale à la chambre l'importance de la question soulevée par la proposition de loi de M. Steeg, et par le rapport de M. Teste, touchant le principe de l'unité budgétaire de notre pays.

Si, dit-il, il s'agissait de toucher à ce principe, nous pourrions hésiter, mais le budget des postes et des télégraphes revêt un caractère très spécial ; il s'agit là d'un service public qui peut se concevoir administré par des compagnies privées, en dehors de toute pensée fiscale. La solution moyenne, suggérée par



M. Steeg, respecte l'administration par l'Etat, mais organise un régime particulier avec une certaine autonomie budgétaire, en réservant une collaboration à la clientèle de ce service, c'est-à-dire au Commerce et à l'Industrie, qui représentent les plus gros intérêts.

Le fonctionnement du service des postes et des télégraphes, qui motive si souvent des doléances, ne pourrait assurément qu'en retirer des avantages.

M. Coignet, vice-président, estime que le conseil d'administration proposé par M. Steeg, pourrait présenter quelque analogie avec le conseil d'administration des chemins de fer de l'Etat, quoique l'assimilation ne soit pas complète, ces chemins de fer ayant une autonomie administrative et financière complète.

M. Chambeyron fait remarquer qu'une intervention des chambres de commerce serait d'autant plus justifiée que, très souvent, l'Etat s'adresse à elles pour obtenir leur concours financier, notamment en ce qui concerne la création de nouvelles lignes téléphoniques.

Le rapport de M. Teste, mis aux voix, est voté à l'unanimité.

En conséquence,

La chambre de commerce de Lyon,

Le transforme en délibération, et décide qu'il sera adressé à M. le Ministre du commerce et de l'industrie.

Elle en vote ensuite l'impression.

## Echos de partout

### Les relations téléphoniques anglo-françaises.

Le ministre des postes anglais a annoncé que le tarif du téléphone entre Londres et Paris sera réduit de huit à quatre shillings.

Le ministre des postes a ajouté que la réduction du tarif du téléphone deviendrait effective aussitôt que le gouvernement français aurait établi les fils complémentaires nécessaires.

Le gouvernement anglais examine les propositions visant une grande réduction du tarif des cablogrammes sur les lignes extra-européennes pour les dépêches en clair sur urgence, mais comme l'adoption de ces propositions entraîne des négociations avec les administra-

tions étrangères, on ne saurait faire de déclarations à ce sujet en ce moment.

★★

### Les nouveaux bons de poste.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, tous les bureaux de poste délivrent au public des bons de poste d'un type nouveau pouvant comporter des fractions de franc de 5 centimes en 5 centimes.

Ces bons seront payables pendant les deux mois qui suivront la date de l'émission. Passé ce délai, ils seront encore payables jusqu'à l'expiration d'un délai de douze mois à compter du jour de leur émission, pourvu que le porteur du titre acquitte une *taxe de renouvellement* égale à autant de fois la taxe primitive qu'il se sera écoulé de périodes de *deux mois* depuis la date d'expiration du délai de validité, toute période commencée étant comptée pour une période entière.

Le droit d'émission des nouveaux bons est fixé à 5 centimes pour les bons ne dépassant pas 10 francs, et à 10 centimes pour tous les bons de 10 fr. 05 à 20 francs.

Pour les sommes comprises entre 5 fr. 05 et 20 francs, ce droit est inférieur au droit perçu sur les mandats.

La *valeur maxima* des bons reste fixée à 20 francs.

★★

### La durée de l'attente.

Chacun de nous connaît l'ennui d'attendre une communication téléphonique auprès des cabines publiques.

— Vous avez le numéro 12, vous annonce l'employé.

Ou le numéro 20, ou le numéro 30 quand il s'agit d'une grande ville de province. Le vague de cette communication ne permet guère au « patient » de savoir à quel moment il pourra espérer communiquer.

L'administration s'est rendu compte des nombreux inconvénients d'un pareil système, et elle procède en ce moment à un essai : désormais, l'employé indiquera approximativement la durée de l'attente.

— Vous aurez votre communication dans dix, quinze, vingt minutes, ou une heure, annoncera le téléphoniste.

Le demandeur saura ainsi à quoi s'en tenir; en cas d'attente trop longue, il pourra s'éloi-



gner et revenir au moment où la communication lui sera donnée.

Pourvu que la communication ne soit pas donnée avant l'heure fixée ou que les prévisions ne soient pas troublées ! On ne sait jamais.

★★

#### Téléphonistes électrocutées.

Dernièrement, au bureau central de Marseille, plusieurs téléphonistes ont été électrisées et ont failli être grièvement atteintes, parce qu'un fil de trolley avait été rompu et avait touché les fils téléphoniques.

Que fait-on des parafoudres ? Et comment se fait-il qu'on n'installe pas ces appareils et que nos bureaux téléphoniques ne soient pas protégés — puisqu'on le peut, — contre les accidents de ce genre ?

★★

#### Jugement par téléphone.

Un juge anglais reste juge en dehors du prétoire.

Le juge Scrutton, dernièrement, avait à décider, dans un procès de peu d'importance. Sa seigneurie jouait au golf et, entre un drive et un pot, il écrivit un télégramme contenant son jugement.

Aujourd'hui, dans une affaire, entre une actrice et un directeur de théâtre, le même juge Scrutton était au tribunal ; mais c'étaient les parties qui étaient absentes. L'avocat de la plaignante demanda une remise et téléphona, séance tenante, du tribunal à Manchester. Puis, comme dans l'intervalle un accord était intervenu entre les plaideurs, l'avocat demanda au juge de bien vouloir ratifier les termes de l'accord. Ce qui a été fait par téléphone.

M. Scrutton a ajouté qu'il ne faudrait pas considérer ce jugement téléphonique comme un précédent.

★★

#### Le transport des denrées.

On a beaucoup remarqué aux Halles que le service des livraisons des denrées en provenance des réseaux du P.-L.-M. n'avait subi aucune interruption pendant la grève.

M. Bouat, président de la Chambre syndicale des commissionnaires en fruits et primeurs, a tenu à le constater par la lettre sui-

vante, qu'il a adressée le 19 octobre dernier au directeur de la compagnie :

« Monsieur le Directeur,

« J'ai l'honneur, au nom de la Chambre syndicale des commissionnaires en fruits et primeurs, de vous exprimer notre satisfaction pour la régularité avec laquelle les livraisons des denrées en provenance de votre réseau ont été effectuées aux Halles pendant la grève.

« Je vous adresse toutes nos félicitations et vous prie d'agréer, etc.

« Le Président de la Chambre syndicale,

« A. BOUAT. »

## DES COMMUTATEURS AUTOMATIQUES

COMPARÉS AUX

## COMMUTATEURS MANUELS

Par John J. CARTY

Ingénieur en chef de l'American Telephone et Telegraph Co

[Nous commençons la traduction de l'intéressant rapport de M. J.-J. Carty, lu au dernier Congrès international des téléphones de Paris. Nous sommes heureux de donner *in-extenso* à nos lecteurs ce document important. — N. D. L. R.]

Monsieur le Président,

Messieurs,

En réponse à votre demande, je vais étudier devant vous la question qui est aux débats. Je vais parler des conditions téléphoniques en Amérique : conditions que je connais personnellement et au sujet desquelles j'accumule des données précises depuis une période considérable d'années.

Je ne prendrai pas sur moi de parler des conditions téléphoniques de l'Europe, et je vous serai obligé de bien vouloir prendre ce que je vais dire dans ce sens.

Votre connaissance approfondie de ces conditions telles qu'elles existent actuellement en Europe, permettra à chacun de vous de juger jusqu'à quel point l'expérience que nous avons faite en Amérique peut s'appliquer à chaque cas particulier.

Le sujet que nous discutons est quelquefois dénommé « le système des commutateurs manuels » contre le « système des commutateurs au-



tomatiques. » Il serait donc instructif de savoir de façon précise ce qu'on entend par ces deux termes.

Le terme « commutateur manuel » qualifie le système par lequel l'opération qui consiste à mettre deux abonnés en communication, se fait par la main de l'opératrice sans employer l'aide de mécanismes automatiques.

Le terme commutateur automatique, au contraire, qualifie le système par lequel deux abonnés sont mis en communication par un mécanisme automatique sans employer de labeur manuel.

Je vous demanderai d'étudier ces deux systèmes avec moi pendant quelques instants.

Commençons avec le commutateur dénommé manuel et faisons une petite analyse de sa façon d'opérer, et cette analyse nous prouvera que ce système abonde en éléments automatiques et que, dans ces opérations, le mécanisme automatique économisant la main-d'œuvre est employé à un degré vraiment étonnant pour quiconque fait cette analyse pour la première fois.

Vous constaterez que le terme « manuel » ne décrit pas correctement le système auquel on l'applique et que ce système du commutateur soi-disant « manuel » est en partie manuel et en partie automatique, et que le nombre d'opérations automatiques nécessaire pour établir une communication représente la plus grande partie du total de ces opérations.

Je n'entreprendrai pas ici de vous décrire en détail chacune de ces opérations, faites soit automatiquement, soit manuellement ; cela prendrait trop de temps ; je me bornerai seulement à une rapide esquisse de ces opérations, et une fois que votre attention aura été appelée sur ces faits, vous n'éprouverez aucune difficulté à en faire une analyse plus complète à vos loisirs.

L'abonné qui désire obtenir une communication commence par décrocher le récepteur et le placer à son oreille. Ceci est bien un geste manuel, mais il est nécessaire dans tous les systèmes.

L'action d'enlever le récepteur de son crochet mobile le déclanche et le met automatiquement en contact avec plusieurs ressorts et il en résulte toute une série d'opérations automatiques, le circuit de la ligne se fermant au poste de l'abonné et actionnant automatiquement le relais d'appel de cet abonné au central.

Ce relais d'appel allume automatiquement une lampe devant l'opératrice qui fait alors un geste manuel en insérant la fiche dans le jack de l'abonné.

Ceci fait, il s'ensuit encore automatiquement un certain nombre d'opérations, la mise hors circuit du relais d'appel, et ainsi de suite,

L'opératrice prend alors sa clé d'écoute et prépare la communication demandée en reliant l'abonné demandeur à l'abonné demandé. Ceci cause encore toute une série d'opérations automatiques, puis vient le déclanchement de la sonnerie qui avertit l'abonné demandé ; celui-ci

décroche alors son récepteur et par ce geste avertit automatiquement l'opératrice qu'il est au téléphone.

Pour notifier la fin d'une communication, on opère à l'inverse. Les abonnés, en remplaçant les récepteurs sur leurs crochets respectifs, mettent en mouvement une série complexe d'organes automatiques qui permettent à l'opératrice, par un simple coup d'œil, et sans qu'elle soit obligée d'écouter sur la ligne ou de demander aux abonnés si leur conversation est terminée, de s'assurer que la dite communication est finie, et par la simple opération de retirer les fiches des jacks et de les laisser retomber automatiquement à leur position de repos, elle déclanche un mouvement automatique qui remet les lignes dans leurs conditions normales, conditions dans lesquelles elles sont prêtes à recevoir et à transmettre de nouvelles communications.

Dans le service des lignes auxiliaires, c'est-à-dire des communications établies entre l'opératrice A (départ) et l'opératrice B (arrivée) de différents bureaux centraux, une autre série d'opérations automatiques s'intercale entre les opérations faites. En effet, une analyse complète de toutes les opérations nécessitées par une communication téléphonique prouve clairement qu'une très grande proportion de ces opérations se fait automatiquement. Ce qui prouve que malgré tout ce que peuvent dire les partisans du système manuel en sa faveur, ils sont forcés d'admettre, par le système lui-même, que les avantages de l'automatisme sont très nombreux ; de plus, en étudiant attentivement l'évolution du système manuel, qui, graduellement, s'est transformé en ce que nous appelons actuellement le système de la Batterie Centrale, il est facile de constater que les progrès qui ont marqué sa marche ascendante et la haute efficacité à laquelle il est arrivé sont dus à l'adoption de mécanismes faisant automatiquement les opérations qui, dans les systèmes antérieurs, étaient faites manuellement.

Ainsi, avec les anciens modèles du système manuel, l'abonné était obligé de prévenir le central qu'il désirait une communication en tournant la manivelle de son générateur d'appel, ce qui agissant sur le magneto, occasionnait au central un jeu de bascule qui faisait tomber le volet de son annonceur ; primitivement ce volet était remis en place par la main de l'opératrice, puis on adopta un système automatique qui remettait automatiquement en place par le fait que l'opératrice remettait la fiche dans le jack ; finalement ce système fut aussi éliminé et on lui substitua le système actuel de relais automatiques placés sous le contrôle de l'abonné et amenant au moment voulu l'allumage au central de lampes d'appel qui s'éteignent aussi automatiquement. L'étude des différents systèmes qui ont amené le téléphone à son état actuel de haute efficacité avec la B. C. est très intéressante et prouve clairement que les perfectionnements obtenus dans l'art de la téléphonie sont dus, et



cela dans une très grande proportion, à l'adoption d'opérations automatiques.

Comme il sera facile à chacun de faire personnellement cette analyse, je ne la poursuivrai pas plus loin, mais je crois avoir prouvé que le système soi-disant manuel est en réalité, composé d'opérations manuelles et d'opérations automatiques. Il est mi-partie manuel et mi-partie automatique. En réalité, c'est un système qu'on devrait appeler semi-automatique.

En examinant à son tour le système dit automatique, et en faisant une courte analyse de ses opérations, nous constatons que ce n'est pas un système automatique dans le vrai sens du mot, mais seulement automatique en partie, et que sans l'aide de l'intelligence humaine au bureau central et sans l'aide des opératrices, il est impossible de le faire fonctionner d'une façon pratique et sur une grande échelle. Ceci est déjà prouvé par le travail d'un petit réseau avec un seul central, mais la force de cette vérité ne se peut apprécier que quand on étudie le fonctionnement et le rendement d'un grand réseau téléphonique tel que chaque ville et chaque cité, chaque village même arrivera forcément à en posséder.

Etudions d'abord les opérations du système automatique dans le cas élémentaire d'un réseau ne comptant qu'un seul bureau central : l'abonné désirant une communication décroche le récepteur de son crochet et, suivant la nature de son appel téléphonique, exécute une série d'opérations manuelles. Puis il presse un bouton qui — si tout va bien — actionne la sonnerie de l'abonné demandé. Mais la pratique a prouvé que ce mécanisme automatique du bureau central ne peut fournir un bon travail qu'avec l'aide de mécaniciens constamment attachés à son service au bureau central. Le travail de ces mécaniciens-électriciens n'est pas seulement de faire les réparations et d'entretenir l'outillage automatique. Ils font plus que cela. Ils assistent le mécanisme automatique dans son travail. Quelques-uns d'entre eux, par un soigneux entraînement, deviennent très experts, et leur ouïe devient si sensible, qu'ils peuvent — au bruit seul — juger si le mécanisme se fausse et sur quel point; ils sont munis de téléphones portatifs et de transmetteurs, et s'ils ont raison de penser que l'appel ne se fait pas normalement, ils écoutent sur la ligne de l'abonné et, si l'outillage est faussé — s'assurant du numéro demandé — ils opèrent manuellement de façon à donner la communication demandée.

L'assistance qu'ils prêtent à l'outillage automatique les oblige fréquemment à écouter les conversations des abonnés et à exercer une constante surveillance sur toutes les mises en communication. Ce travail de surveillance est aussi varié que les défauts qu'il neutralise et corrige.

De plus, on est obligé d'employer des opérateurs ou des opératrices pour les communications à longues distances — des communications taxées de service des lignes auxiliaires; — et

pour répondre aux abonnés qui demandent des numéros qui ont été changés — en un mot pour faire tout le travail qui exige une intelligence humaine.

En Amérique, si vous entrez dans un bureau central soi-disant automatique, vous trouverez des opératrices s'employant à exécuter les différents services que je viens d'énumérer, et bien d'autres encore dont je parlerais plus en détail si notre temps n'était pas limité. Dans tous ces bureaux centraux, on trouve de très confortables appartements pour les opératrices — avec lavabos, salle de lecture, de repos, etc., — tous les comforts enfin qu'on trouve dans les bureaux centraux soi-disant manuels.

Mais, pour se rendre compte combien le terme « multiple automatique », qu'on applique à ce genre de système mixte, est trompeur, il ne faut pas s'en tenir à l'étude du fonctionnement d'un petit réseau, encore peu développé et ne comptant qu'un seul bureau central. Il faut examiner de près le travail d'un grand réseau très développé. Pour ceci, il nous faut considérer le système téléphonique comme un tout, et étudier soigneusement l'ensemble de tous ses facteurs, et non pas s'en tenir à l'étude de seulement un, deux ou trois des facteurs d'un problème si complexe.

Il faut apporter une attention rigoureuse à une très grande quantité de données, et aux conditions requises par le travail du réseau, ainsi qu'au système sur lequel il est basé, et il faut aussi considérer les importantes circonstances commerciales qui ont une action si profonde, bien que souvent peu soupçonnée sur la façon dont les résultats se présentent.

C'est seulement après avoir considéré et étudié tous ces facteurs, que l'on peut commencer à établir le plan du réseau d'une compagnie téléphonique ou d'une administration. Le mot anglais « plant » que nous traduisons par « réseau », est fort adéquat pour illustrer ma pensée, car il donne l'idée de « croissance », et, dans un problème tel que celui qui nous occupe ici, c'est le réseau tel qu'il devra exister, les différentes phases de son développement et son avenir qu'il faut étudier. Ce que nous construisons n'est pas une chose que l'on peut déclarer finie quand elle sort de nos mains. Chaque jour, chaque mois, chaque année, le réseau grandit, et il nous le faut établir de telle façon que, malgré son agrandissement progressif et perpétuel, et le développement de son matériel, il fournisse toujours le maximum d'efficacité qu'on soit en droit de lui demander, et cela à chaque période de son existence. Et, chose par-dessus tout essentielle, il faut établir les principes de cette croissance du réseau de manière à ce que, arrivé à son développement total, le service soit arrivé aussi à son plus haut degré d'efficacité.

Pour arriver à ce résultat, il ne suffit pas d'étudier seulement la question « des commutateurs des centraux ». Il nous faut, au contraire, ne pas oublier que, bien que les commutateurs



soient une des parties vitales du réseau ce n'est pas le réseau même, et que, considérant le réseau téléphonique comme un placement de fonds, l'argent représenté par les commutateurs des centraux n'est relativement qu'une petite partie du total.

En Amérique, il y a des années que nous nous efforçons — et je puis dire avec succès — d'envisager ainsi cette question.

Dans mes bureaux il y a d'importantes annexes dont une est chargée d'étudier la question au point de vue des canalisations et des câbles ; une autre, la question des bâtiments et constructions ; une autre, tout le matériel téléphonique, y compris les multiples des centraux ; une autre annexe, et des plus importantes, étudie la question du trafic ; une autre se consacre à des études de statistique touchant le développement de la population, des postes téléphoniques et autres questions de ce genre ; enfin, il y a encore une autre annexe chargée uniquement de faire des études de plans fondamentaux basés sur tous les faits qu'elle a au préalable rassemblés et coordonnés.

Ces plans fondamentaux, basés sur tous les facteurs intéressant la question, établissent dans ces grandes lignes — l'emplacement, l'installation et le nombre des canalisations des câbles — les emplacements et les dimensions des centraux et les dimensions des commutateurs de centraux.

Il est évident que, si pour desservir une certaine localité, il n'est actuellement nécessaire d'établir qu'un seul conduit souterrain, ce serait faire erreur que de limiter la construction du réseau aux besoins du moment, le développement téléphonique d'une localité étant presque toujours assuré. Il faut pourvoir aux besoins de l'avenir, mais c'est un problème très important, tant au point de vue économique qu'au point de vue technique, que de savoir dans quelle mesure il faut pourvoir à ce développement futur. Si on ne pose qu'un conduit maintenant et qu'il en faille poser un second l'année suivante, il est clair que les travaux nécessités par cette deuxième pose — enlever le pavage de la rue et faire de nouvelles excavations — représentent une grande perte d'argent. Donc prévoir les besoins de l'avenir en ajoutant les câbles au fur et à mesure et en faisant des tranchées dans les rues chaque fois, serait gaspiller de l'argent à plaisir.

D'un autre côté, en allant à l'autre extrême et en posant des câbles en nombre suffisant pour pourvoir au besoin de 100 années à venir (en admettant même qu'on puisse calculer correctement le développement téléphonique d'une si longue période), il y aurait également perte d'argent parce que les dépenses, intérêts et autres charges annuelles de ces constructions, forcément improductives pendant de longues années, représenteront plus que l'équivalent des économies qu'on aura réalisées en évitant de refaire des excavations.

Il nous faut donc choisir, entre ces deux ex-

trêmes — un juste milieu — pour nos constructions.

Dans les plans que nous avons établis pour la ville de New-York et pour d'autres cités américaines, nous avons prouvé que, toutes choses bien considérées, il était préférable et plus économique, en construisant les nouvelles canalisations souterraines et les nouveaux conduits, de préparer le développement d'une période de 15 à 20 années.

Nous avons été guidés par de telles considérations en établissant les plans fondamentaux de construction du réseau de la ville de New-York, et en tant que bâtiments, canalisations, ces plans fondamentaux, sont pour nous un guide général du travail de construction, que nous devons répartir annuellement sur une période de 20 années. Ces plans ne sont pas seulement théoriques — pas seulement des plans sur du papier — et nous affirmons notre confiance en eux en suivant leurs indications pour les constructions que nous faisons chaque année, construisant et posant, non pas seulement ce dont nous avons besoin aujourd'hui, mais prévoyant ce que, d'après les études les plus attentives et approfondies, nous croyons être nécessaire au développement d'une période de 20 années.

Cependant, il n'en faut pas conclure que nous pouvons fixer avec une précision absolue le développement d'une aussi longue période, mais nous travaillons avec ces plans fondamentaux depuis tant d'années que nous pouvons affirmer qu'ils sont un guide sûr, pourvu, bien entendu, qu'ils soient revus et modifiés chaque année suivant les nécessités du développement.

Si cela ne m'entraînait pas trop loin de notre sujet, je pourrais vous montrer, de bien des façons intéressantes, les énormes sommes d'argent que nous avons économisées grâce à ces plans fondamentaux et comme ils sont absolument essentiels pour nous permettre d'employer le plus économiquement possible les très grosses sommes d'argent que nous plaçons annuellement pour notre matériel. Par exemple pour les premiers 6 mois de l'année 1910, nos dépenses pour les nouvelles constructions se montent à plus de 21.000.000 de dollars, soit 105.000.000 de francs.

Avec de tels plans établis pour une cité déterminée, nous sommes en mesure d'étudier les conditions probables du matériel à chaque période de son développement, et nous sommes empêchés d'installer des commutateurs ou autres système qui, bien que paraissant très adéquats aux nécessités du moment, ne seraient pas capables de développements et d'agrandissements tels que l'exigent les conditions du réseau et auxquelles conditions chaque partie du matériel doit s'adapter avant que son existence soit terminée.

On peut se faire une idée de ces conditions, pour la ville de New-York par exemple, par les données suivantes.

Les plans fondamentaux pour New-York ville et ne comprenant pas la vaste région suburbaine qui s'étend en dehors des limites municipales de



« New-York la grande », prévoyaient en 1900 un réseau téléphonique comptant 51.398 postes téléphoniques, desservis par 43 bureaux centraux, la population de la cité étant de 3.437.000 habitants.

En 1910 les plans prévoyaient 376.000 postes téléphoniques, desservis par 52 bureaux centraux, avec une population estimée à 4.800.000 habitants.

Pour 1930 les plans prévoient 2.142.000 postes téléphoniques desservis par 109 bureaux centraux, avec une population estimée à 8.800.000 habitants. (A suivre.)

## Tribune des abonnés

### Un cadeau inédit.

Monsieur le Président,

Nous approchons de l'époque où l'on se préoccupe beaucoup du chapitre « Cadeaux à faire ».

Pour le commerçant qui conserve des relations amicales avec sa clientèle, la question : « Que vais-je lui offrir cette année ? » est un dilemme. Parce qu'il tient à varier dans le choix des objets à offrir ; désire être pratique, utile et pas banal, tout en équilibrant le budget des dépenses, surtout quand il s'agit d'une nombreuse clientèle.

Cette année, assis devant mon bureau, je me posais la question de tous les ans à la même époque, lorsque mon regard se fixa sur le nickel étincelant de mon appareil téléphonique. Une idée traversa mon esprit, et je ne pus m'empêcher de m'écrier : Eureka.

« En effet, rien de plus simple que d'envoyer à tous mes clients n'ayant pas de téléphone, un carnet relié et bien présenté, contenant 10 tickets téléphoniques sur lesquels mon numéro de téléphone s'étalerait en chiffres rouges. »

Cette idée se passe de commentaires. Elle a l'avantage d'être nouvelle et aussi éminemment pratique pour celui qui offre le cadeau et pour celui qui le reçoit.

Celui qui le reçoit verra une attention délicate de la part du fournisseur, qui témoigne vouloir contribuer à la fortune de son client, en lui épargnant le temps de se déranger, au moment où il a un article à lui demander, ou tout autre besoin.

Quoi de plus simple que de détacher un ticket téléphonique du carnet gracieusement offert par le fournisseur et se rendre, ou envoyer quelqu'un, au plus proche bureau de poste; on a épargné la plupart du temps une bonne demi-heure au mini-

mum. Et très souvent cela compte pour beaucoup dans le commerce.

Le fournisseur trouve la récompense de sa délicate attention, car aussitôt qu'une demande se produit chez son client, il est averti par un appel au téléphone.

On objectera, peut-être, qu'un carnet de 10 tickets téléphoniques coûte 1 fr. 50, tandis qu'un cadeau, agenda ou calendrier, imprimé ou tout autre objet que l'on offre généralement à cette occasion, n'atteint pas, dans la majorité des cas, le tiers de cette somme.

Aussi faut-il prévoir que ces 10 tickets peuvent donner lieu à une affaire. Il suffirait que sur 10 communications téléphoniques, une ou deux donnent des résultats, pour que le fournisseur trouve largement son compte.

A cette nouvelle façon de faciliter de fréquentes relations entre sa maison de commerce et son client, le fournisseur, s'il y trouve son avantage, renouvellera l'offre de semblables carnets aussitôt le dernier épuisé.

Et tout le monde y gagnerait, si l'idée trouve des imitateurs.

Dans un avenir proche on ne pourra plus nous reprocher que nous sommes la nation qui ne fait pas assez usage du téléphone.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée,

Alexandre GLUCK,

10, rue d'Enghien.

Adhérent de l'Association des Abonnés au Téléphone (147-03).

★★

### Les numéros de la série « mille » — Méprises fâcheuses.

Nous recevons d'un adhérent la lettre suivante, qui est de tout point justifiée. Nous ne pouvons que nous associer à ses conclusions, en nous étonnant que l'administration utilise des séries de numéros qui prêtent à de telles méprises.

Devant les ennuis auxquels il est exposé, notre adhérent a dû faire imprimer sur son papier à lettre la prononciation de son numéro téléphonique.

Paris, le 12 novembre 1910.

Monsieur le Président de l'Association des Abonnés au Téléphone, Paris.

Comme abonné à votre estimable journal, je vous signale une grosse « gaffe » à ajouter



à toutes les autres, de la part de l'administration des téléphones.

On m'a collé le nouveau numéro téléphonique 1013-00 de sorte que tous ceux qui n'ont pas soin de dire 1013 *deux zéros*, on les met en communication avec le 1013 ou le 1000-13. Voyez que de complications : tous les jours, le 1000-13 répond pour le 1013-00 et le 1013-00 répond pour le 1000-13. L'administration n'a pu prévoir cet imbroglio qui nuit aussi bien à l'abonné 1000-13 qu'à moi-même qui ai le 1013-00. Il n'y avait simplement qu'à prendre d'autres numéros et ce que je vous signale doit aussi se produire pour le 1000-11 et le 1011-00, etc., etc ....

Peut-être qu'en signalant cette nouvelle absurdité, serons-nous entendu de ceux que nous payons pour être toujours classés dans les derniers au point de vue du service téléphonique.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes civilités les plus empressées.

Inutile que je signale le fait à l'administration : un pauvre abonné qui n'est bon qu'à payer 400 francs ne sera jamais entendu !

CLABAUT.

## CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

## Fêtes de Noël et du Jour de l'An.

## Tir aux pigeons de Monaco

Billets d'aller et retour de première et deuxième classes à prix réduits, de Paris, pour Cannes, Nice et Menton, délivrés du 19 au 31 décembre 1910.

Ces billets sont valables 20 jours (dimanches et fêtes compris); leur validité peut être prolongée une ou deux fois de dix jours (dimanches et fêtes compris) moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 o/o.

Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.

De Paris à Nice : première classe : 182 fr. 50 ; deuxième classe : 131 fr. 50.

La Compagnie organise, avec le concours de l'Agence des Voyages Modernes, les excursions suivantes :

## La Corse

Départs de Paris, les 14 janvier et 11 février 1911. — Durée de l'excursion : 21 jours. — Prix (tous frais compris) : première classe, 990 fr. ; deuxième classe, 935 fr.

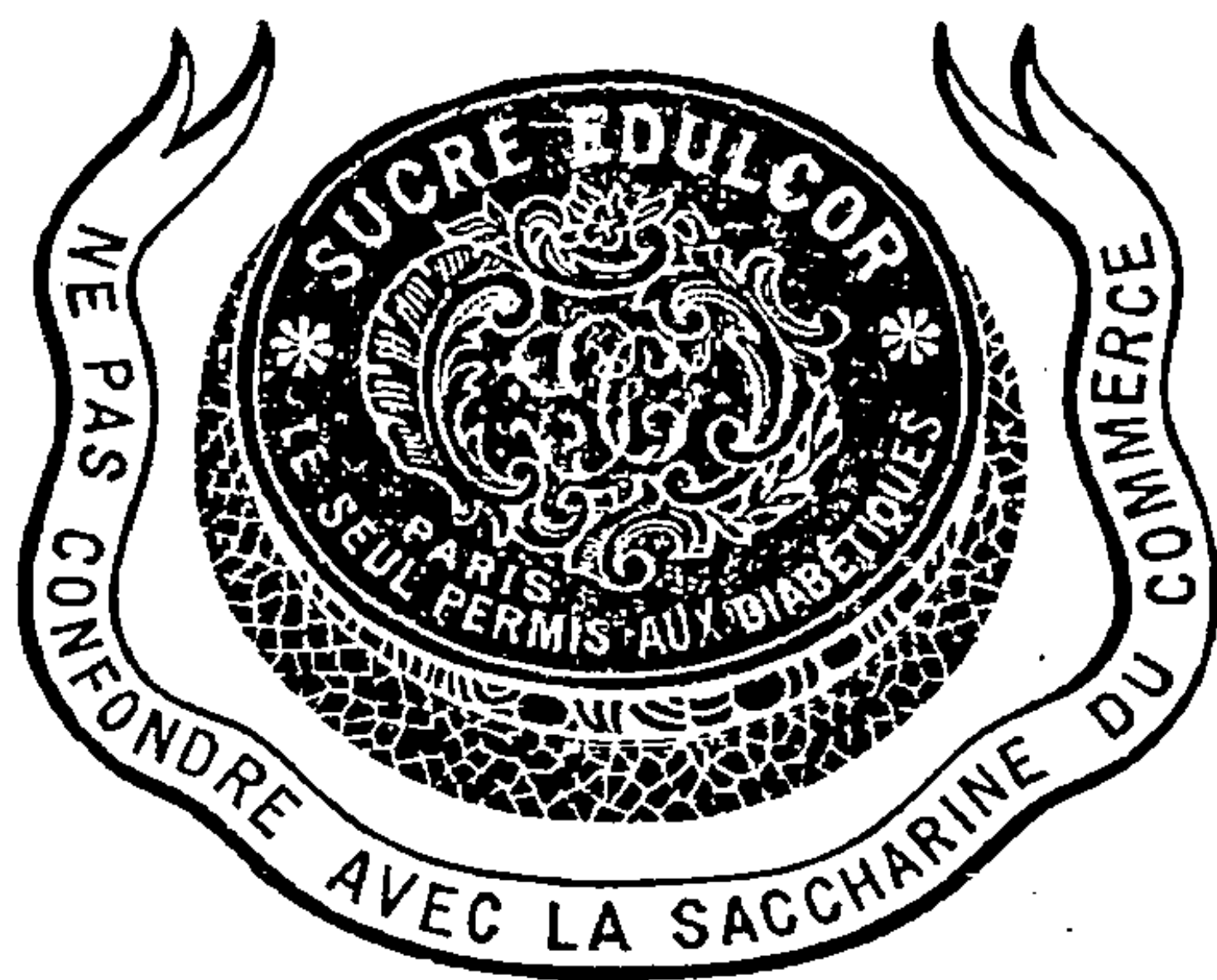
## Italie

Départs de Paris, les 19 janvier, 16 février, 9 et 30 mars 1911. — Durée de l'excursion : 4 semaines. — Prix (tous frais compris) : première classe, 960 fr. ; deuxième classe, 875 fr.

## Egypte et Haute-Egypte

Départs de Paris, les 18 janvier et 22 février 1911. — Durée de l'excursion : 5 semaines. — Prix (tous frais compris) : première classe, 2.350 fr.

S'adresser pour renseignements et billets, aux bureaux de l'Agence des Voyages Modernes, avenue de l'Opéra, 4, à Paris.



# SUCRE EDULCOR

LE SEUL RECOMMANDÉ AUX DIABÉTIQUES

Par les Sommités Médicales — Envoi franco d'Echantillons

**LA LITHARSYNE** guérit le Diabète

Notice et Attestations sur demande

**Pâte Pectorale EDULCOR**

à tous arômes

**Sirop Pectoral EDULCOR**

Produits spéciaux pour Diabétiques. Contre Rhumes, Grippe, Bronchite et toutes les affections des voies respiratoires.

**PHARMACIE DE LA CROIX DE GENÈVE**

142, Boulevard Saint-Germain, PARIS

ET TOUTES PHARMACIES DU MONDE ENTIER

Telephone 819-60



**Agenda P.-L.-M.**

Cet Agenda, spécialement consacré aux voyages et au tourisme, contient des cartes-postales détachables, 200 illustrations et des planches hors texte.

Il est mis en vente au prix de un franc, à la gare de Paris-Lyon, dans les bureaux de ville de la Compagnie P.-L.-M., 88, rue St-Lazare et 6, rue Ste-Anne, ainsi qu'aux Magasins du Bon-Marché (rayon de la papeterie).

L'Agenda P.-L.-M. est aussi envoyé par la poste, sur demande adressée au Service Central de l'Exploitation (Publicité), 20, boulevard Diderot, à Paris, et accompagnée de 1 fr. 45 en timbres-poste.

**Stations hivernales (Nice, Cannes, Menton, etc.). Paris-La Côte d'Azur en 13 heures par train extra-rapide de nuit ou par le train "Côte d'Azur rapide" (1<sup>re</sup> classe).**

(Voir les indicateurs pour les périodes de mise en marche)

Billets d'aller et retour collectifs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, valables 33 jours, délivrés, du 15 octobre au 15 mai, dans toutes les gares P.-L.-M., aux familles d'au moins trois personnes pour Cassis, La Ciotat, St-Cyr-la-Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre St-Raphaël-Vales-

cure, Grasse, Nice et Menton inclusivement. — Minimum de parcours simple, 150 kilomètres.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la 3<sup>e</sup> personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 4<sup>e</sup> et chacune des suivantes, d'une réduction de 75 %.

Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes de 15 jours, moyennant supplément de 10 % pour chaque période.

Arrêts facultatifs. — Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies, desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

NOTA. — Il est également délivré, dans les mêmes conditions, des billets d'aller et retour de toutes gares P.-L.-M. aux stations hivernales des Chemins de fer du Sud de la France (San-Salvador, Le Lavandou, Cavalaire, St-Tropez, etc.).

**Saison d'hiver à Chamonix. — Sports d'hiver.**

Train express de nuit, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, lits-salon « Paris-Le Fayet Saint-Gervais » — Aller : départ de Paris, 8 h 45 soir ; arrivée à Chamonix, 11 heures matin (du 22 décembre au 30 janvier inclus). — Retour : départ de Chamonix, 3 h. 39 soir ; arrivée à Paris, 7 h. 15 matin (du 23 décembre au 31 janvier inclus).

MAISON CABALÉ, fondée en 1864

**INSTALLATIONS COMPLÈTES D'ÉLECTRICITÉ**

LUMIÈRE, FORCE MOTRICE, TÉLÉPHONES, SONNERIES pour Hôtels, Appartements, Châteaux, Administrations, Usines, etc.

**SPÉCIALITÉ D'ABAT-JOUR**

Montures artistiques.

*Transformations en tous genres.*

**Objets de Luxe**

adaptés à l'Électricité.

**APPAREILS DE CHAUFFAGE**

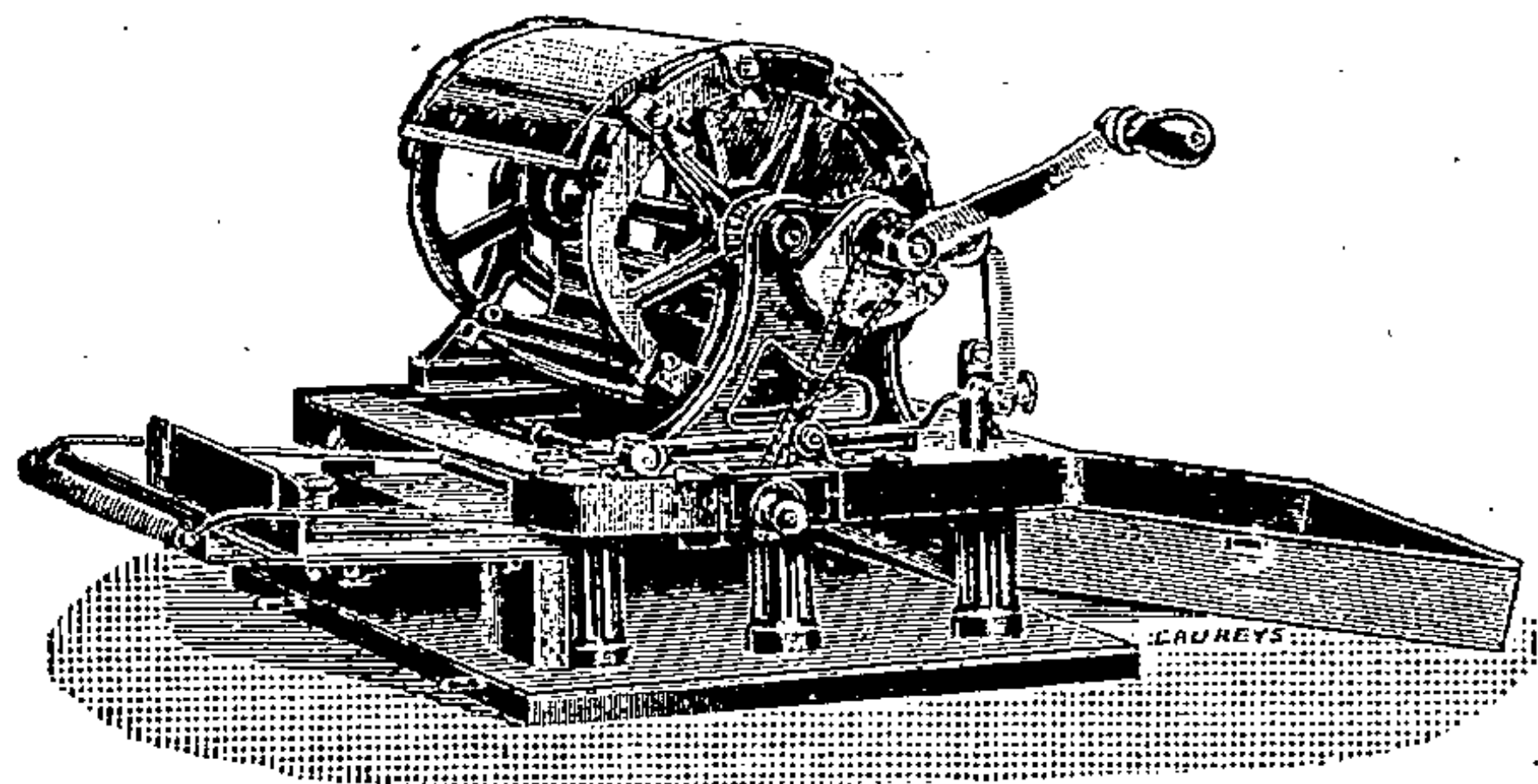
**B. ESQUERRÉ**

79, rue La Boétie, 79

**PARIS**

(CHAMPS ÉLYSÉES)

— TELEPHONE 516-79 —

**On Imprime Soi-Même**

Le commerçant, l'industriel, l'homme d'affaires, ont souvent besoin de reproduire un grand nombre d'exemplaires des documents : des prix-courants, des dessins ou travaux à la machine à écrire. Mais, au lieu de recourir à un imprimeur, il est plus rapide et plus économique de faire ces reproductions chez soi au moyen de l'Isographe inventé par un professionnel, M. Delpy, directeur du Comptoir général des machines à écrire. Avec son rouleau mécanique, l'Isoplane, l'encrage automatique est instantané. L'Isostyle est le même appareil, rotatif, qui permet d'obtenir sans fatigue 3.000 copies à raison de 60 à 80 à la minute.

Catalogue illustré franco sur demande à M. N. DELPY, directeur du Comptoir général des machines à écrire et imprimer soi-même, 17, rue d'Arcole, à Paris.

Téléphone : 819-08.



# G. RAGUENEAU

Tailleur Sportif

25, Avenue de la Grande-Armée



## Complets Norfolk

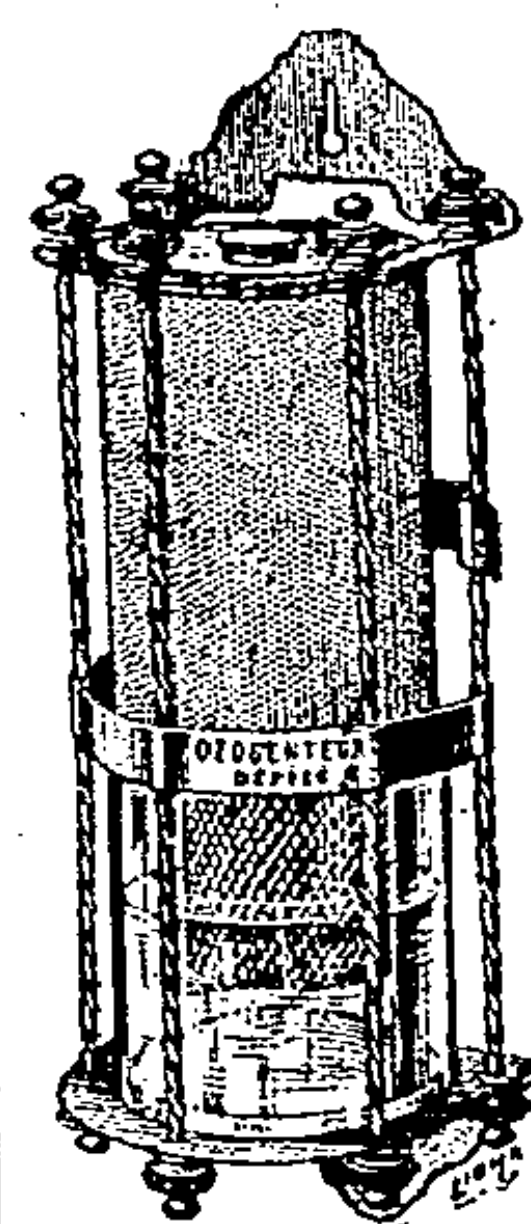
pour tous Sports 29<sup>FR.</sup>  
depuis.

En véritables  
tissus anglais  
sur mesure 39<sup>FR.</sup>  
depuis.

REMISES  
aux Membres de l'Association.

Demandez le Catalogue (A)  
illustré franco.

COMPLET NORFOLK



## PLUS D'INCENDIE

par l'emploi de

## "L'AUTOMATIC"

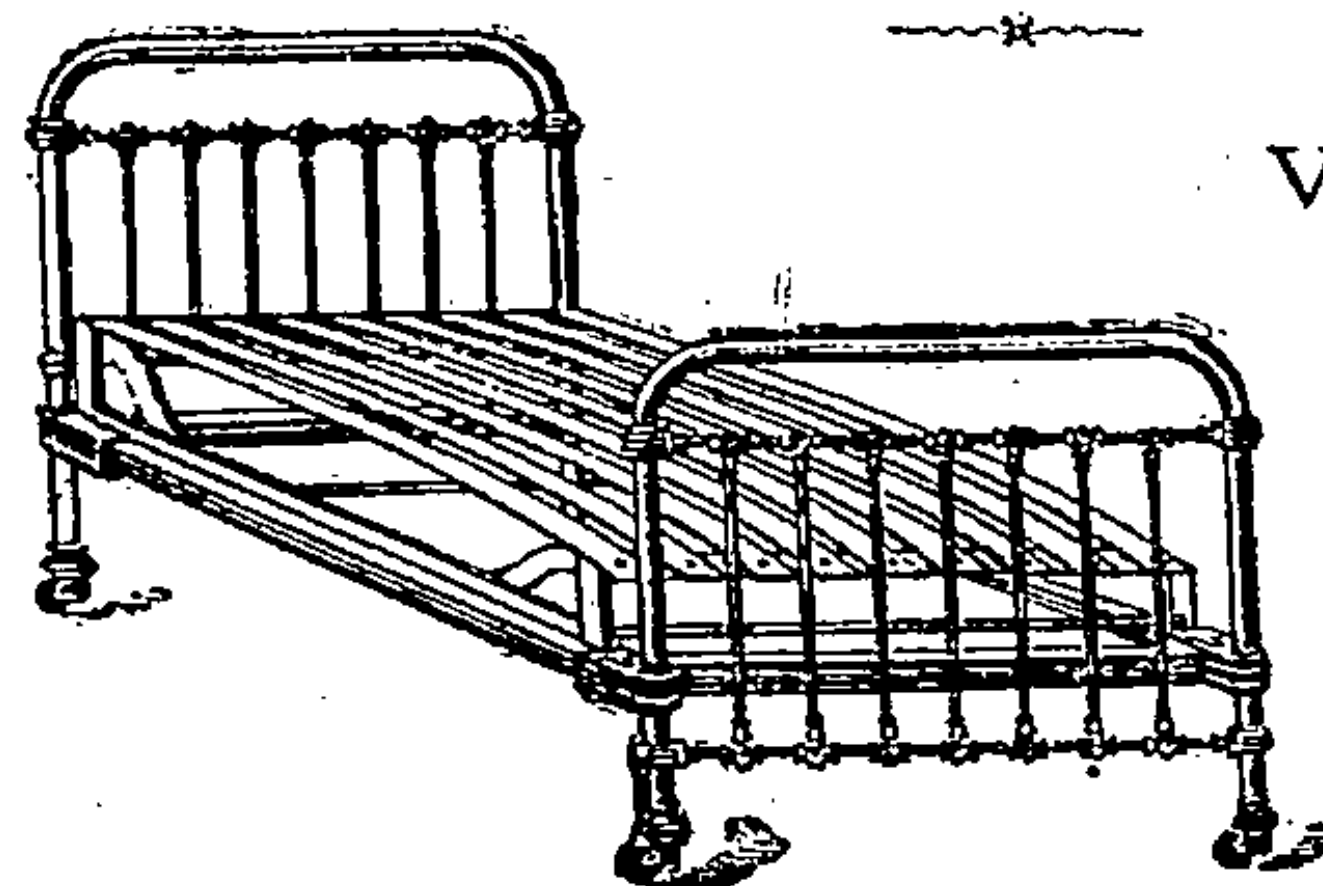
(Breveté s. g. d. g.)

L'extincteur le plus simple.  
Le plus répandu. Le plus efficace.

— Société Française —  
des Extincteurs HARDEN  
58, Rue des Mathurins — PARIS

Fabrique de Lits et Sommiers Métalliques

**HUYGE** 61, rue Richelieu  
TÉLÉPHONE 166-23



Vente directe  
aux  
CONSOMMATEURS  
au Prix  
de Gros

Téléphone 817.28

Téléphone 817.28

## Recherches d'Héritiers

**FLEURIER & JARLOT**

Généalogistes-Archivistes (Archives du Cabinet Bernaut)

PARIS -- 3, Boulevard Henri-IV, (4<sup>e</sup>)

**REMISE IMPORTANTE**, en cas de succès,  
à toute personne ayant indiqué une affaire.

LES BILLARDS

## "TRIUMPH"

Sont les meilleurs Billards du monde.

**GUEUX et C<sup>ie</sup>, Fabricants**

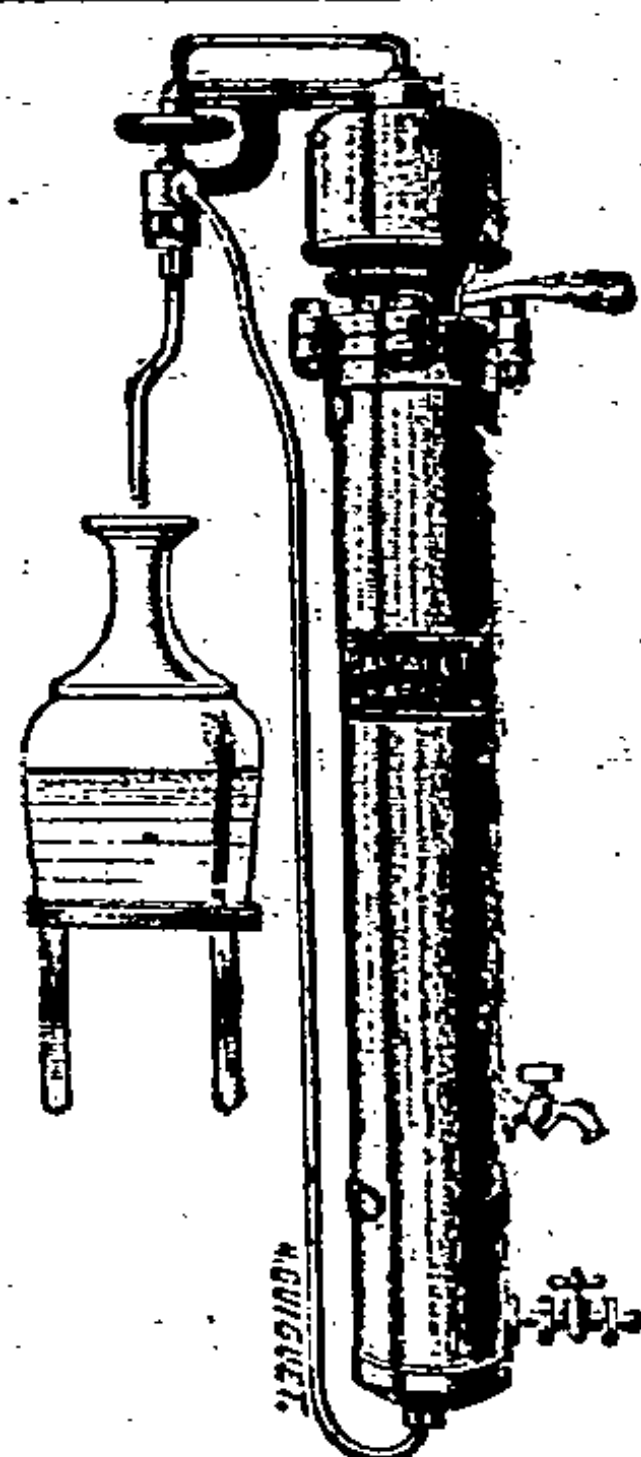
66, rue des Boulets, PARIS 11.

TÉLÉPHONE 942-73



APPAREIL DOMESTIQUE

Débit : 15 et 30 litres à l'heure



# Stérilisateurs Cartault

Brevetés S. G. D. G.

**ADOPTÉS** *Par la Guerre, la Marine, les Colonies, la Ville de Paris, les Gouvernements étrangers, etc., etc.*

Le principe absolu de ces Appareils est de porter l'eau à

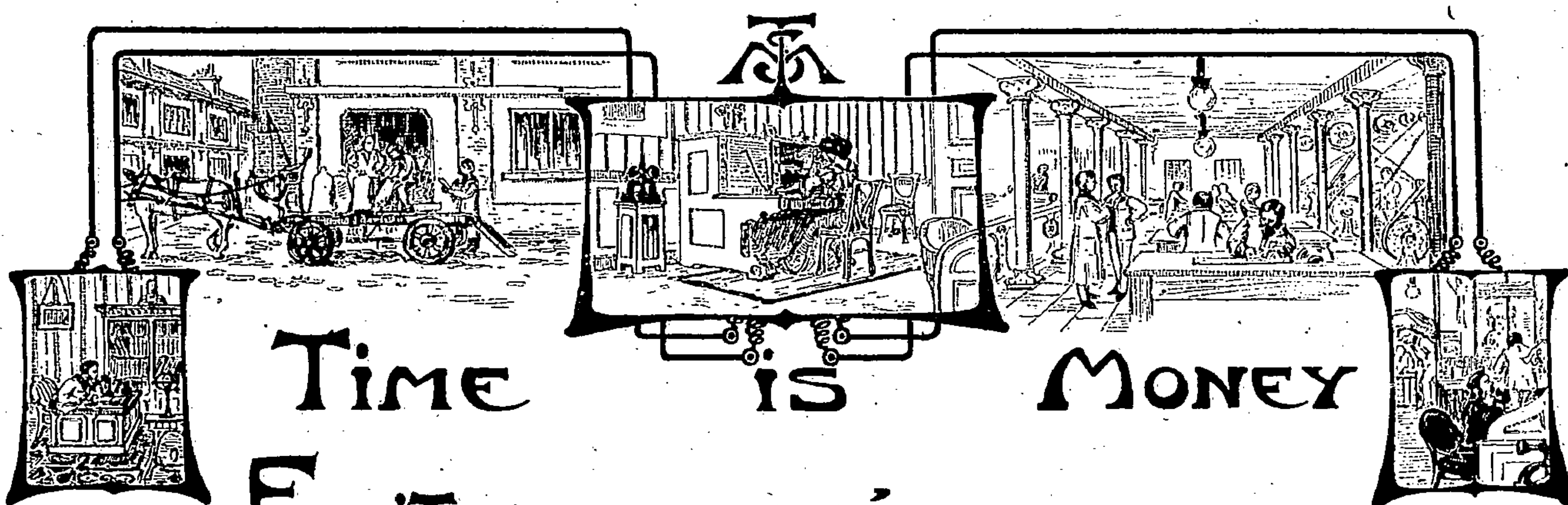
**115-120° SANS EBULLITION**

et de la rendre fraîche et limpide à la sortie sans avoir altéré

**AUCUNE DE SES QUALITÉS NATURELLES**

PARIS, 19, rue Montmartre, PARIS — Téléphone 168-70.

NOTICE ET CATALOGUE FRANCO



## Time IS Money

ÉVITEZ LES ALLÉES & VENUES  
dans vos bureaux ou vos usines en  
y installant un bureau téléphonique  
à batterie centrale intégrale de la

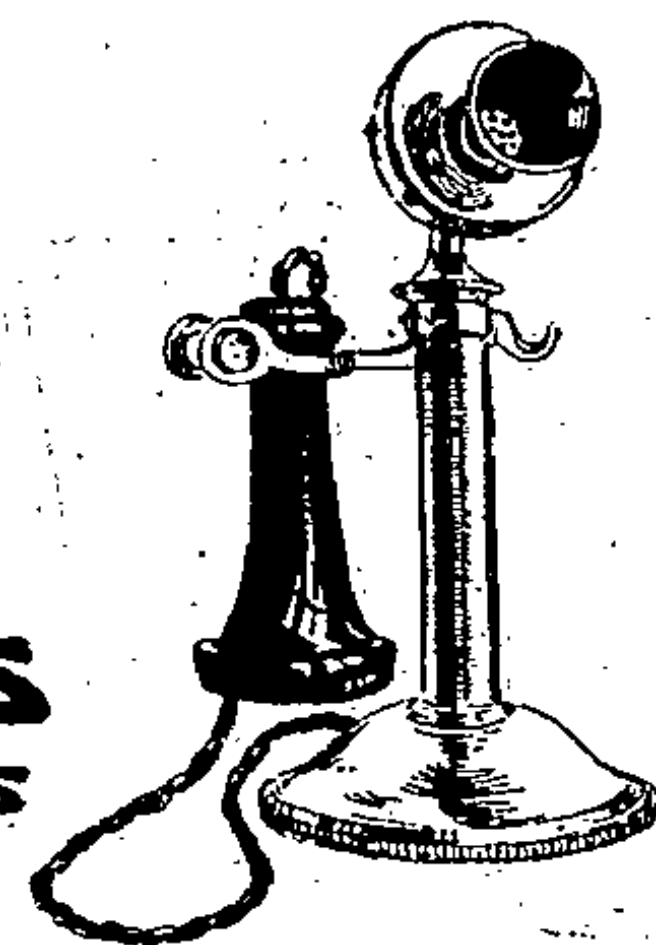
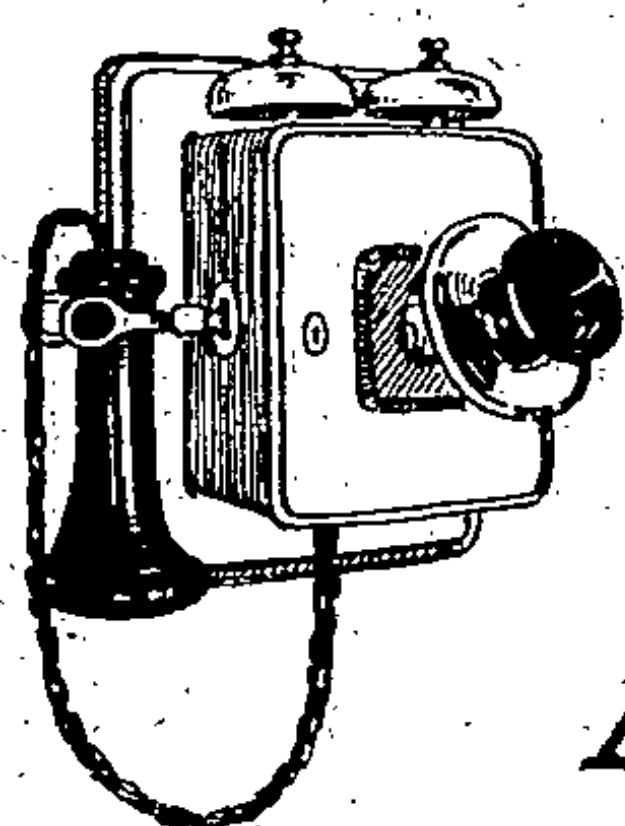
### SOCIÉTÉ de MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE

G. ABOILARD & C<sup>IE</sup>

46 AVENUE de BRETEUIL

 ADMIS sur le Réseau  
de l'ÉTAT

DEMANDER NOTRE NOTICE A.A

 PARIS  
Renseignements & devis  
sur demande




NOUVELLES  
**PRESSES A COPIER**

Légères, Rapides, Incassables

Acier et Bois et tout Acier

Brevetées dans les principaux Pays.

MEDAILLE D'OR PARIS 1908

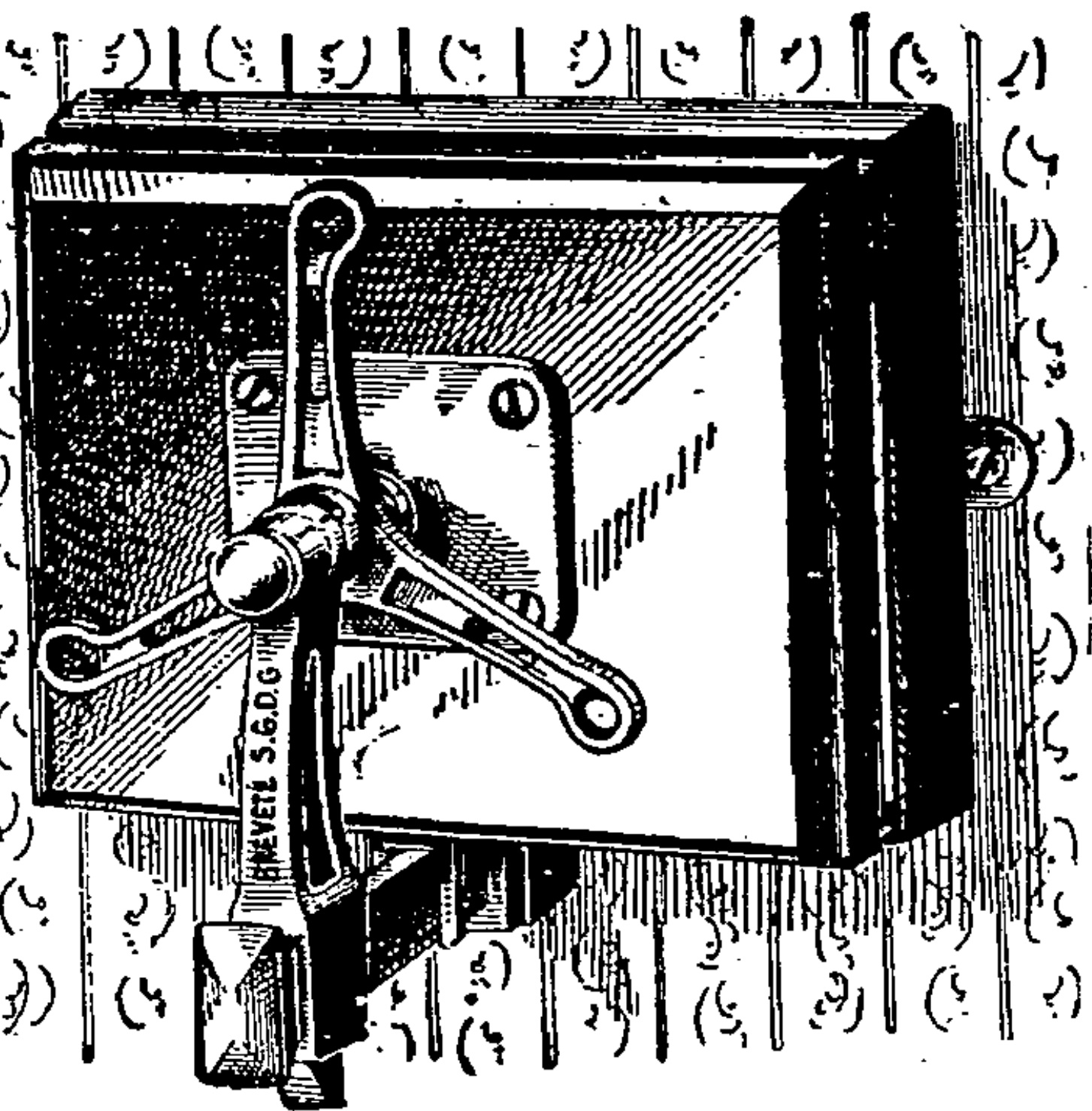
**Henri ANTOINE**

Inventeur-Fabricant

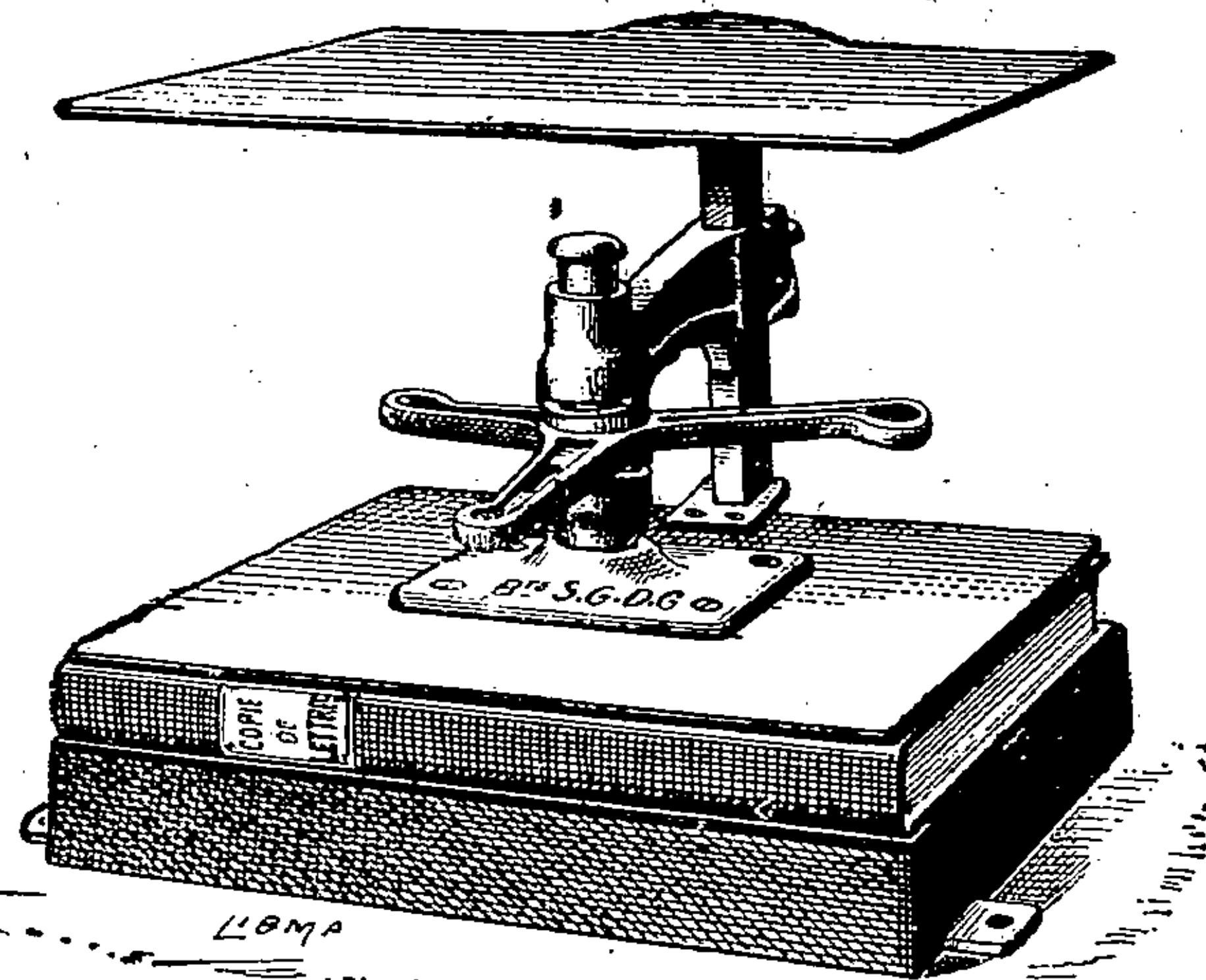
VENTE EN GROS

17, Rue Oberkampf, 17

PARIS, XI<sup>e</sup>



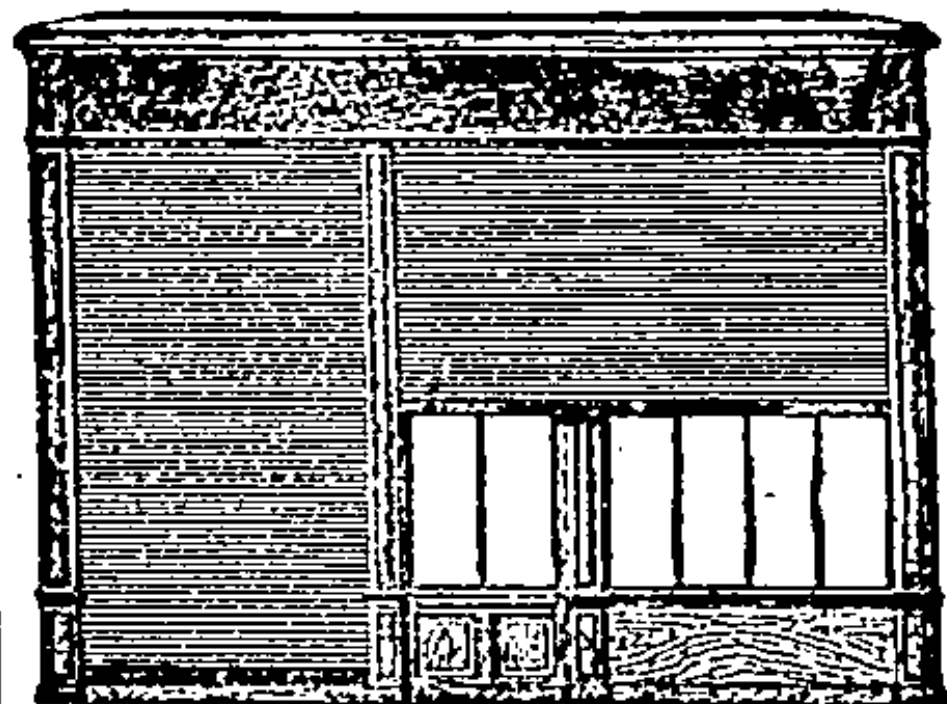
FIXÉE AU MUR



SUR TABL<sup>e</sup> — A TABLETTE

**FERMETURES INSTANTANÉES ET ROULANTES PERSIENNES EN FER DE TOUS SYSTEMES**

Monte-Charges au moteur et électriques — Monte-Lettres — Monte-Plats

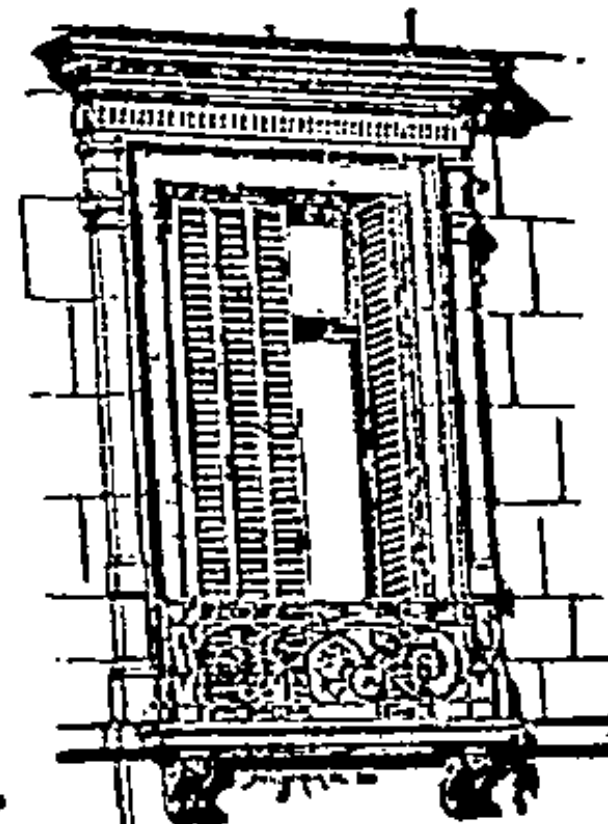


Ancienne Maison CHEDEVILLE & DUFRÈNE

**JAQUEMET, MESNET & C<sup>ie</sup>**

92, Rue de la Convention, PARIS

Exposition Universelle de 1900 — Membres du Jury — Hors Concours



RIDEAUX MÉTALLIQUES POUR THEATRES -- GRILLES ARTICULEES

**CRÉATION FRANÇAISE**

MÉDAILLE DE BRONZE, Prix offert par Monsieur le Préfet de Police  
MÉDAILLE D'ARGENT, Concours Lépine, 1907. — MÉDAILLE D'OR, 3<sup>e</sup> Salon du Mobilier, 1908  
MÉDAILLE DE VERMEIL, Concours Lépine 1909.

**STORE OMBRELLE**

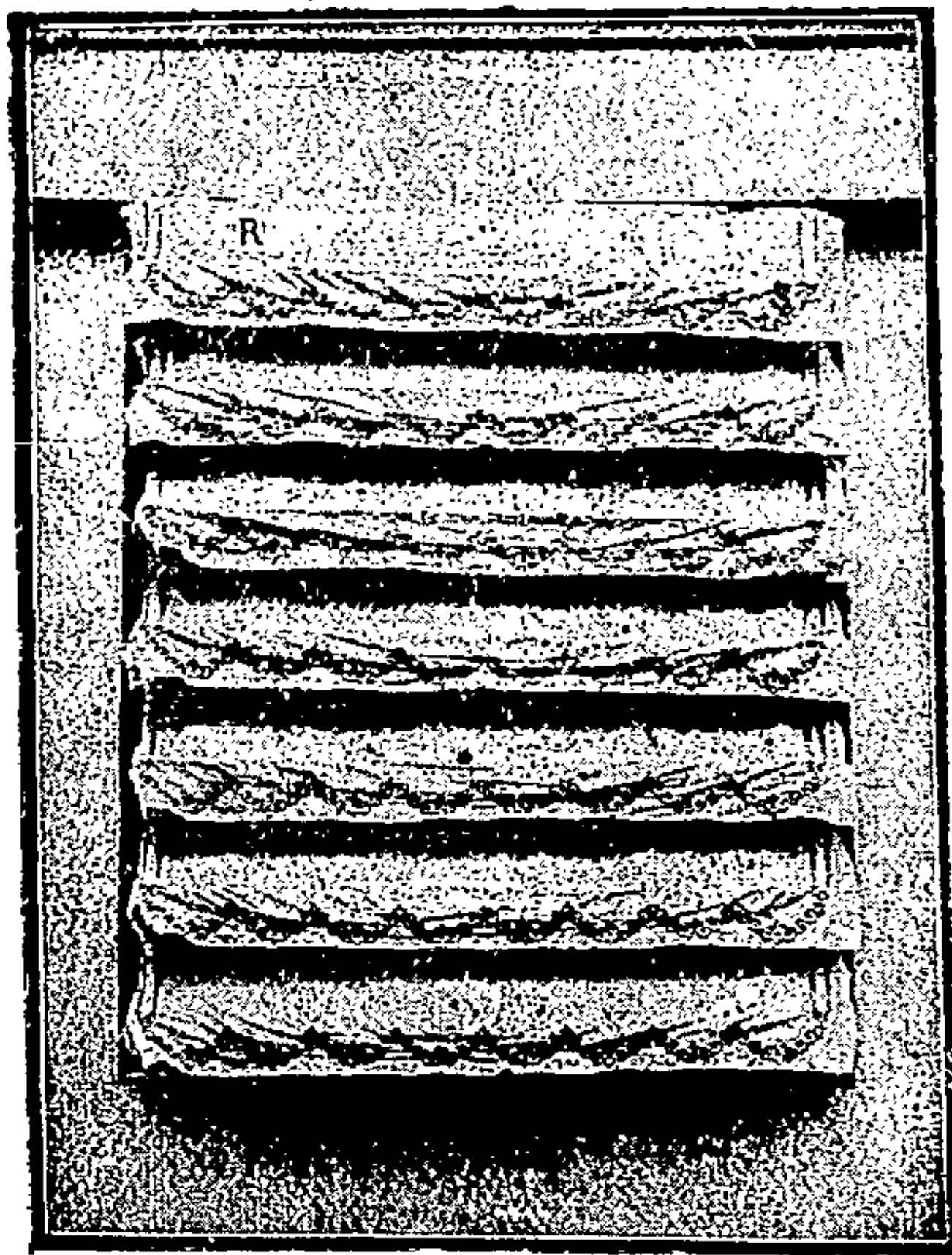
DE

**Th. GUENARDEAU**

DÉPOSÉ BREVETÉ S. G. D. G. EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Adresser lettres et commandes: 15, rue d'Orsel, PARIS

COMMISSION — EXPORTATION



Vue extérieure de face du store entièrement développé.

Le **STORE OMBRELLE** est un appareil modifiant entièrement les moyens employés pour installer aux fenêtres, devantures, portes-fenêtres, etc., les stores de toutes dimensions, en coutils ou en toiles.

Ce n'est pas un store d'une surface plus ou moins grande, qui se déroule ou se roule soit à la manivelle soit au cordon de tirage, en scellant ou clouant les accessoires, qui résistent plus ou moins à la pluie ou au fort vent.

Le **STORE OMBRELLE** se place ou se déplace au gré ou selon les besoins du moment; il se fixe soit par pression latérale, ou tout dispositif analogue, selon la disposition ou la superficie de la baie à garnir. Étant monté sur parallélogramme, et divisé en un nombre de bandes plus ou moins grand, approprié à l'adaptation, il ne craint pas les coups de vent, et de plus, le tissu, très léger et très solide, laisse bien plus de jour que tout autre.

Les deux traverses, celle double du haut et celle simple du bas qui fixent le store, peuvent se déplacer, et permettent de monter ou descendre l'appareil. Il est, par cette facilité de déplacement, à la portée de tous, chacun pouvant l'installer à son gré ou selon sa fantaisie.



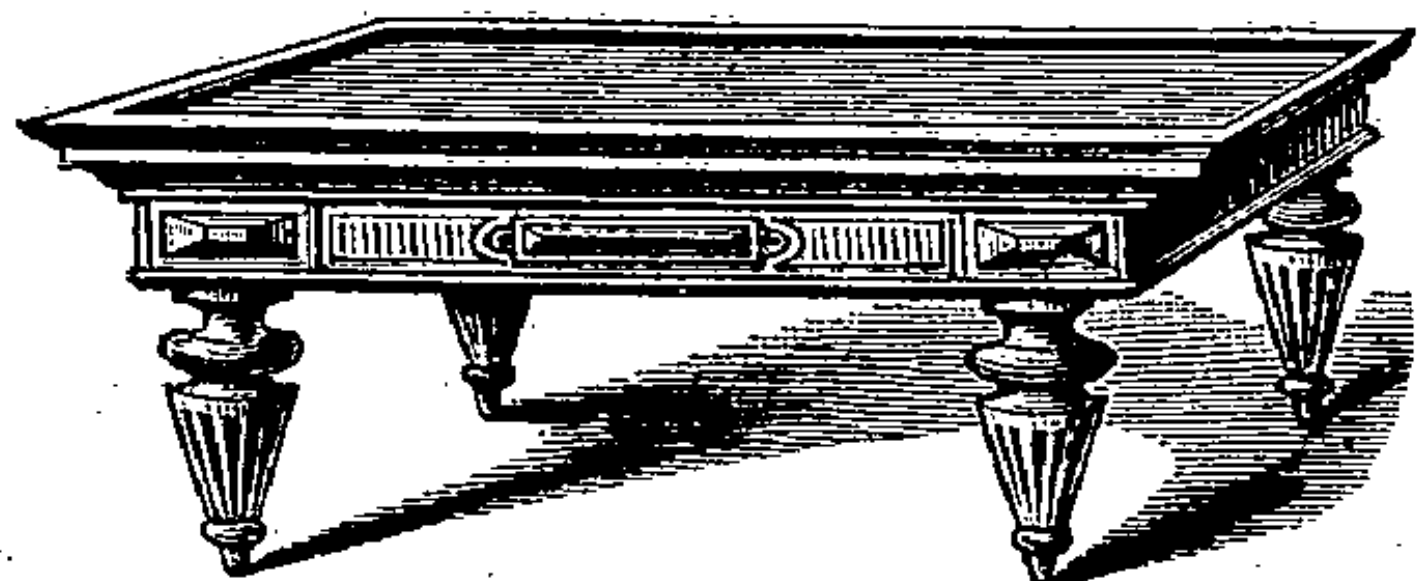
# FABRIQUE DE BILLARDS DE PRÉCISION

Téléphone : Ancien 145-49  
Nouveau 1021-06

## LOREAU Père

MAISON FONDÉE EN 1878

1, Rue de Turenne (4<sup>e</sup> Arrondissement), angle rue Saint-Antoine. Station du métro : SAINT-PAUL.



**Fournisseur des Palais Nationaux, Cercle Militaire, Grands Cercles**

Billards-Tables, précision, solidité garanties. — Transformation rapide très facile. — Billards d'occasion. — Fabrique de billes en ivoire. — Retournages. — Fabrique de queues. — Procédés, Craies blanche, verte, bleue, etc. — Bandes modernes caoutchouc ultra supérieures. — Bandes en acier perfectionnées. — Drap spécial le plus solide.

**ACHAT —:— ÉCHANGE —:— RÉPARATION**

MAISON FONDÉE EN 1886

## VVE HTE EYRAUD

76 et 78, RUE DU CHERCHE-MIDI, PARIS

### MEUBLES ET CARTONNAGES

Pour études, bureaux, archives, collections, dessins, Herbier.

Boîtes en tous genres. — Classements de tous papiers.

*Catalogue illustré franco.*

*Fabrique de Tubes pour envois postaux.*

MÉDAILLE D'ARGENT, Exposition Universelle 1900.

## CABINET LÉPINE

### POLICE PRIVÉE



DIVORCES

Renseignements  
Gratuits

### PRIX A FORFAIT

Recherches. Surveillances. Filatures.

FRANCE. — ETRANGER

10, rue du Hanovre, PARIS

Téléphone : 202-02.

## PHOTOGRAPHIE D'ART

### F. de la ROCHE

PORTRAITISTE

69, rue Turbigo, 69

PASTEL, CHARBON, PLATINE

## Madame André

STÉNOGRAPHE

Travaux à la Machine à Écrire

Traductions en toutes langues

Circulaires

9, rue de Elichy (Rez-de-Chaussée).

Prend la Sténographie à domicile.

## OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Achat, Vente, Gérance

d'Immeubles et de Propriétés.

Prêts hypothécaires en  
1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> rangs à un  
taux inférieur à  
celui du Crédit  
Foncier.

**Cabinet Léon GAMOTOT**  
28, rue Montpensier, PARIS (Palais-Royal).

Avances sur  
Successions ou-  
vertes.

Prêts sur Nues-  
Propriétés et Usufruits.  
Délégations de loyers,  
rentes viagères.

Pour toutes Opérations Im-  
mobilières, lire la Chronique Immo-  
bière des journaux la Patrie et la Presse

Renseignements et conseils absolument  
gratuits, soit de 9 à 10 h., soit de 4 à 6 h.  
Téléphone 268-57

## Léon Raynaud

\* O. I.

Sculpteur-Décorateur

Téléphone 712-10

10, rue La Quintinie.



**G. BORGEAUD, I.**

41 et 30, rue des Saints-Pères, PARIS

TÉLÉPHONE 723-38

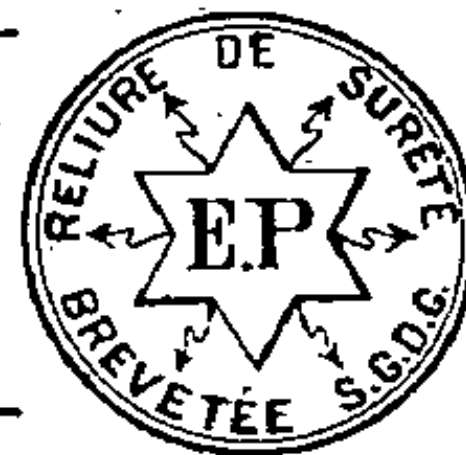
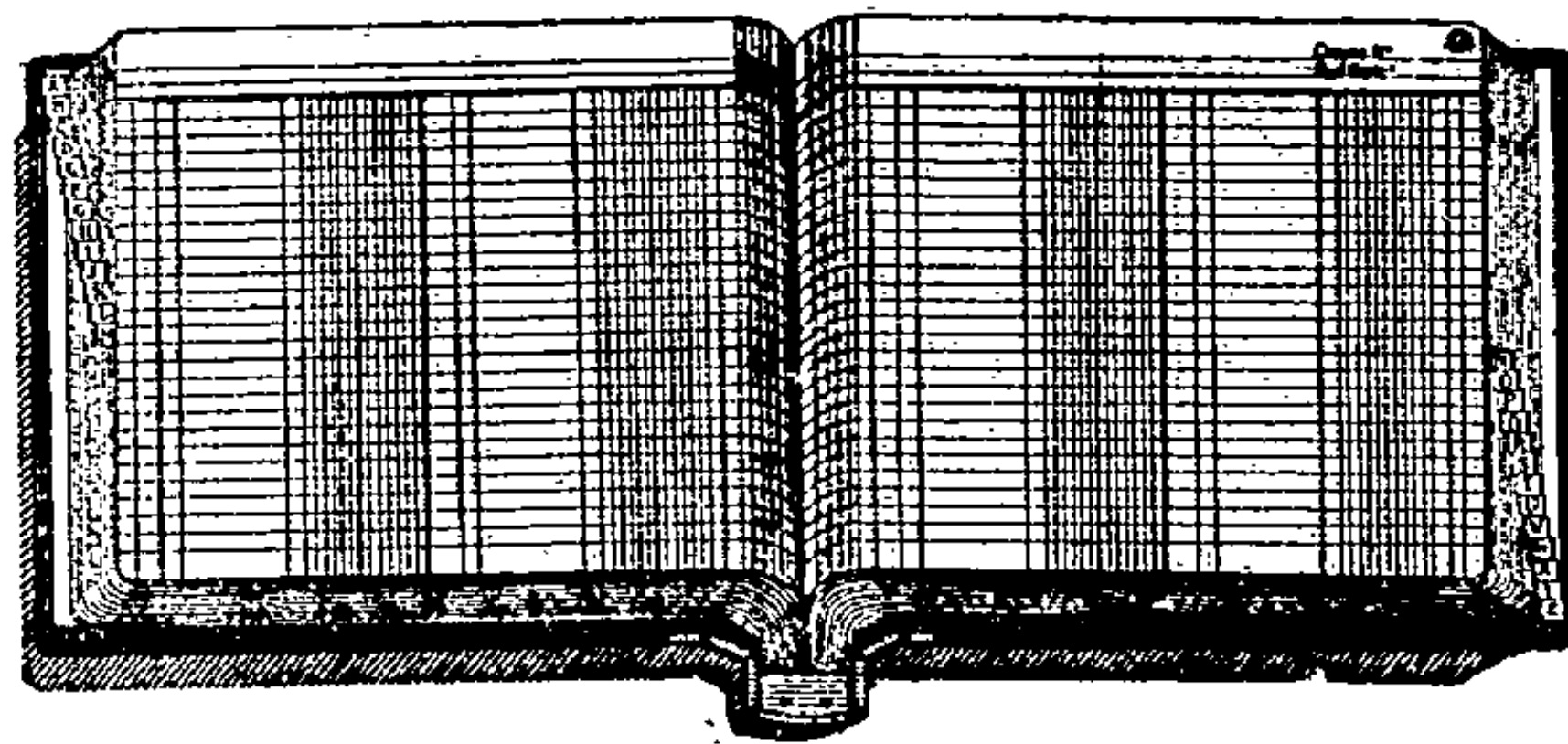
**ORGANISATION  
MÉTHODIQUE  
DES BUREAUX****MEUBLES ET MATÉRIEL PRATIQUES****FICHES, CLASSEURS  
GRAND-LIVRE à feuilles Mobiles**

Demander le Catalogue C n° 98

*Envoi franco contre 1 fr. 50 de la brochure :**De la Nécessité pour les Commerçants et Industriels de diriger leur maison avec méthode et des moyens d'y parvenir par G. BORGEAUD, I.***Les Registres à Feuilles Mobiles**

Sont aujourd'hui reconnus indispensables pour la bonne tenue des comptabilités

On peut les mettre en service à toute époque de l'année

*Le système breveté  
apparition réunit le**adopté partout dès son  
maximum d'avantages***Suppression des causes d'erreur  
Economie de Travail : 50 0/0****Il est Robuste, Économique.  
Il s'établit en tous formats ou épaisseurs.  
Il S'OUVRE PARFAITEMENT A PLAT.  
C'est le plus simple et le plus expéditif.***N'hésitez pas, demandez aujourd'hui même au fabricant :***E.-L. MORIN****52, Rue Croix-des-Petits-Champs, PARIS***qui vous enverra franco sa brochure-tarif n° 2, luxueusement éditée et vous soumettra les modèles, sans nul engagement de votre part.  
Téléphone 140-24.***OPERA DENTAIRE****38, CHAUSSÉE D'ANTIN, PARIS (En face les Galeries Lafayette)****TEL.  
322-93****ANESTHÉSIE LOCALE ET GÉNÉRALE***On parle le Russe, l'Espagnol et l'Allemand***PRIX MODÉRÉS****FAITS A L'AVANCE****TOUS LES TRAVAUX SONT GARANTIS SUR FACTURE**

Télép. 134-71

MAISON DE CONFIANCE

**A. RAGONEAUX, 82, rue de la Victoire****RENSEIGNEMENTS DIVERS***au moyen de surveillances quotidiennes  
Paris — Province — Villes d'Eaux***RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS****Renseignements intimes et particuliers, FRANCE, ÉTRANGER.** Recherches dans l'intérêt des familles, de documents spéciaux pour procès civils et pour constatations officielles ou judiciaires. **DIVORCES et SEPARATIONS de CORPS. ENQUÊTES** pour projets de mariage, informations discrètes sur antécédents, moralité, santé, fortune des personnes sollicitées.*Le matin, de 9 h. à 10 h. ; le soir, de 4 h. à 5 heures.*



**MANUFACTURE FRANÇAISE**  
DE  
**PAPIER CARBONE, RUBANS**  
pour Machines à écrire  
**STENCILS, ENCRE pour Duplicateurs**  
**CARPENTIER & BADEL**  
22-24, B<sup>d</sup> Ménilmontant, PARIS Téléphone 943-51

**PHOTO-PUBLICITY**  
FUSAINS 30/40 PORTRAITS PASTELS 30/40  
Depuis 4 fr. en tous genres Depuis 10 fr.  
*Spécialité d'Aggrandissements*  
**A. PETIOT, Directeur**  
7, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 7, PARIS  
Travaux et Produits Photographiques

## HAMAMELINE-ROYA

Principe actif de l'**HAMAMELIS** Virginica retiré de la plante fraîche, est la plus active, la seule active des préparations d'**HAMAMELIS**.

Elle est incolore et possède un arôme caractéristique. On ne doit pas la confondre avec les *Gouttes, Extraits, Teintures, Sirops, Elixirs* d'Hamamelis, préparations colorées, sans odeur propre et qui, fabriquées avec la plante desséchée, n'en contiennent pas le principe actif « l'Essence » et n'ont, pour ainsi dire, aucune propriété thérapeutique. Ses vertus curatives dans toutes les affections du système circulatoire sont extraordinaires; aussi en constitue-t-elle le traitement médical rationnel.

Ce remède est le vasaconstricteur, le sédatif vasculaire, le décongestionnant par excellence. Il guérit rapidement et radicalement.

les **VARICES**

**PHLEBITES**

**HEMORROIDES**

**HEMORRAGIES**

**FIBROMES**

**METRITES**

**CONGESTIONS** de l'âge critique

**ENFLURES** des jambes, etc., etc.

Bien que très actif, il est inoffensif. Il se prend à la dose de 2 à 3 cuillerées à soupe par jour dans toutes les affections ci-dessus. Dans les *phlébites* on peut aussi l'employer en compresses recouvertes de taffetas chiffon.

Le flacon, 5 fr. (franco gare); les 6 flacons, 27 fr. contre mandat.

Pour plus amples renseignements demander notice

Pharmacie LACHARTRE, 22, rue de Vienne, PARIS

## PHÉNOL BOBŒUF

Unique désinfectant hygiénique. Le flacon, 1 fr. 50



## LE GEM Cabinet de Bain pliant

**BAIN DE VAPEUR CHEZ SOI**

MÉDAILLE D'OR, DIPLOME D'HONNEUR ET GRAND PRIX AUX EXPOSITIONS

Le remède le plus efficace pour combattre l'obésité, est l'usage régulier du bain de vapeur ou d'air chaud, l'un et l'autre peuvent être pris chez soi avec l'appareil LE GEM.

Pour tous renseignements  
s'adresser :

**T. AELLIG** 49, Rue Richelieu  
PARIS

Contre reçu d'un mandat ou bon de poste de 50 francs j'envoie l'appareil à l'essai pendant une semaine, si après ce laps de temps la personne n'en est pas satisfaite elle n'a qu'à me le renvoyer à mes frais et son argent lui sera remboursé. Aucune explication exigée.



SCOTCH  
TAILORS

**ABERDEEN**

Rue  
Auber, 1  
**PARIS**

## J. & L. DELAGARDE Fils

23, Rue de Poitou, PARIS

**FABRICANTS DE CLASSEURS**

Spécialité de classeurs à tringles pour journaux de modes, publications mensuelles formant un volume riche et élégant pouvant se mettre dans une bibliothèque. — Classeurs pour réclame dans les cafés, etc., etc. **Modèle déposé.**

## COFFRES-FORTS D'OCCASION

SERRURES, CADENAS

OUVERTURES

RÉPARATIONS

**CH. DELAPLANE**

90, Faubourg Saint-Martin, PARIS

## DERVILLÉ & C<sup>ie</sup>

MARBRES BRUTS ET OUVRÉS

Cheminées artistiques et commerciales.

AUTELS, TOMBES, COLONNES, ESCALIERS

CARRELAGES, TABLEAUX DE DISTRIBUTION

Installations diverses, etc.

**164, QUAI JEMMAPES, PARIS**

Téléphone : 417-78

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 400 MILLIONS

Siège Social : 54 et 56, rue de Provence,

Succursale-Opéra : 1, rue Halévy,

à Paris.

Succursale : 134, rue Réaumur (place de la Bourse),

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts : de 1 an à 2 ans, 2 0/0 ; de 4 ans à 5 ans, 3 0/0, net d'impôt et de timbre) ; — ORDRES DE BOURSE (France et étranger) ; — SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS ; — VENTE AUX GUICHETS DE VALEURS LIVRÉES IMMÉDIATEMENT (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT DE COUPONS Français et Etrangers ; — MISE EN RÉGLE DE TITRES ; — AVANCES SUR TITRES ; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT D'EFFETS DE COMMERCE ; — GARDE DE TITRES ; — GARANTIE CONTRE LE REMBOURSEMENT AU PAIR ET LES RISQUES DE NON-VÉRIFICATION DES TIRAGES ; — VIREMENTS ET CHÈQUES sur la France et l'Etranger ; — LETTRES DE CRÉDIT ET BILLETS DE CRÉDIT CIRCULAIRES ; — CHANGE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES ; — ASSURANCES (Vie, incendie, Accidents), etc.

### SERVICE DE COFFRES-FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

89 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue ; 664 agences en Province ; 2 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad Street, et Saint-Sébastien (Espagne) ; correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

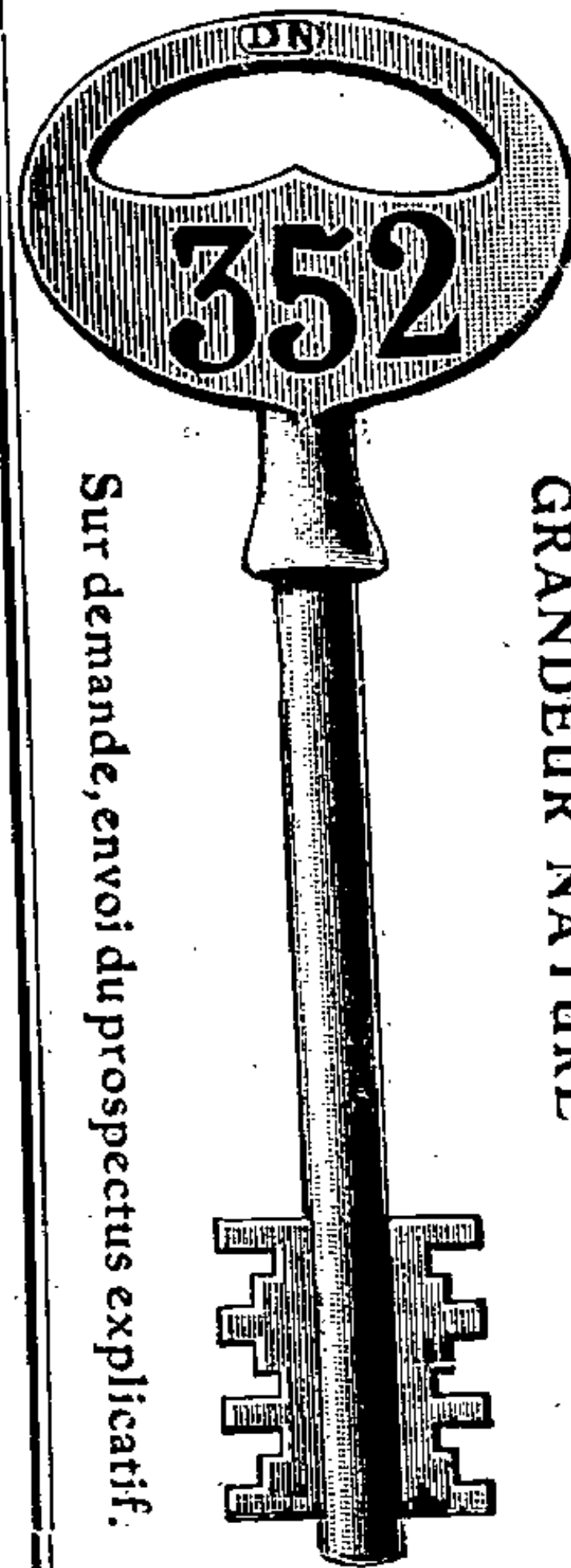
### Correspondant en Belgique :

Société Française de Banque et de Dépôts,  
BRUXELLES, 70, rue Royale ; — ANVERS, 22, Place de Meir.

SÉCURITÉ - SOLIDITÉ - COMMODITÉ

## La Clé Diamant

Brevetée S.G.D.G.



La Clé Diamant, d'une solidité absolue, est tout en acier et ne pèse que **15 grammes** ; son ingénieuse disposition permet de fournir un nombre infini de **serrures variées**, absolument **incrochetables** pour toutes portes et tous meubles, grands ou petits sans distinction, ayant chacune leurs clés particulières et ne pouvant par conséquent s'entr'ouvrir ; seulement une seule **Clé Passe-Partout Diamant**, entre les mains du maître de la maison, faite spécialement pour lui et n'ouvrant aucune autre serrure que les siennes, ouvre toutes ses serrures indistinctement, quoique différentes de combinaisons et de grandeurs et permet de la sorte la **suppression complète des Trousseaux** de clés toujours si gênants.

**CH. DÉNÉY**

FABRICANT DE SERRURERIE

20, rue de l'Arc-de-Triomphe, PARIS



## Dégrèvements sur Contributions

Vérification gratuite des feuilles d'Impôts.

Service Spécial d'Assurances « Incendie, Vie, Accidents »

# E. LABEAUME

35, Rue Richer, PARIS

Bureaux ouverts de 9 à 5 heures.

TÉLÉPHONE 133-46

## PRIME absolument gratuite

OFFERTE AUX ADHÉRENTS

La carte d'identité remise à nos adhérents comporte un emplacement réservé à la photographie du titulaire.

Par suite d'un accord intervenu entre l'un des plus habiles photographes de Paris.

**M. ANTHONY'S, 44, rue Pasquier**  
(GARE SAINT-LAZARE)

et l'Association, nous pouvons offrir *gracieusement* à tous les adhérents, la photographie qui doit être apposée sur cette carte.

Se présenter muni de la carte d'identité à la

**Photographie d'Art ANTHONY'S**

**44, Rue Pasquier (En face la Cour de Rome)**  
(GARE SAINT-LAZARE)

**TELEPHONE : 322.85**

## ENCAISSEMENTS

Sur Paris et la France

# == P. DEVOS ==

24, Rue Dauphine (6<sup>e</sup>)

Présentation de quittances d'abonnements de journaux, de reçus de cotisations de Sociétés, de factures, de petites traites, etc.

**PRIX TRÈS MODÉRÉS**

## A L'OZONATEUR 9, Chaussée d'Antin PARIS. — Téléphone 124-66.

**OZONATEUR**, purificateur antiseptique de l'air ambiant Breveté. Prix : 6, 8 et 9 fr.



**OZONATINE**, alimentation de l'ozonateur. Prix : 8 fr. litre. Bidons de 1/2 litre, 1, 2 et 3 litres. *Se méfier des contrefaçons et similitudes de noms.*

**LAMPE** (système Dr Roubleff), absorbant la fumée du tabac et toutes les mauvaises odeurs. Prix : 6 fr. 50 à 20 francs.



**CONCENTRÉS** en divers parfums, pour 1 litre d'alcool destiné à l'alimentation. Prix : 6 fr. 50.

Plus de **POUDRE DE RIZ**. Demander l'**EMAIL LIQUIDE INSTANTANÉ**.

Plus de **DÉPILATOIRES DANGEREUX ET DOULOUREUX**.

Demander le **DÉPILATOIRE FLUIDIA LIQUIDE ET INSTANTANÉ**.

**A L'OZONATEUR, 9, RUE CHAUSSEE D'ANTIN, PARIS**

## Avant de Commander

VOS **IMPRIMÉS Commerciaux,**

VOS **ÉTIQUETTES,**

VOS **ENVELOPPES**

Consultez l'Imprimerie **MOUNIER JEANBIN & C<sup>ie</sup>**

38, Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie

TÉLÉPHONE : 1026.05.

**PARIS (IV<sup>e</sup>)**

MÉTRO: HOTEL-de-VILLE.



# AMEUBLEMENT MODERNE

## GALLERY

DESSINATEUR-FABRICANT

2, Rue de la Roquette,

PARIS

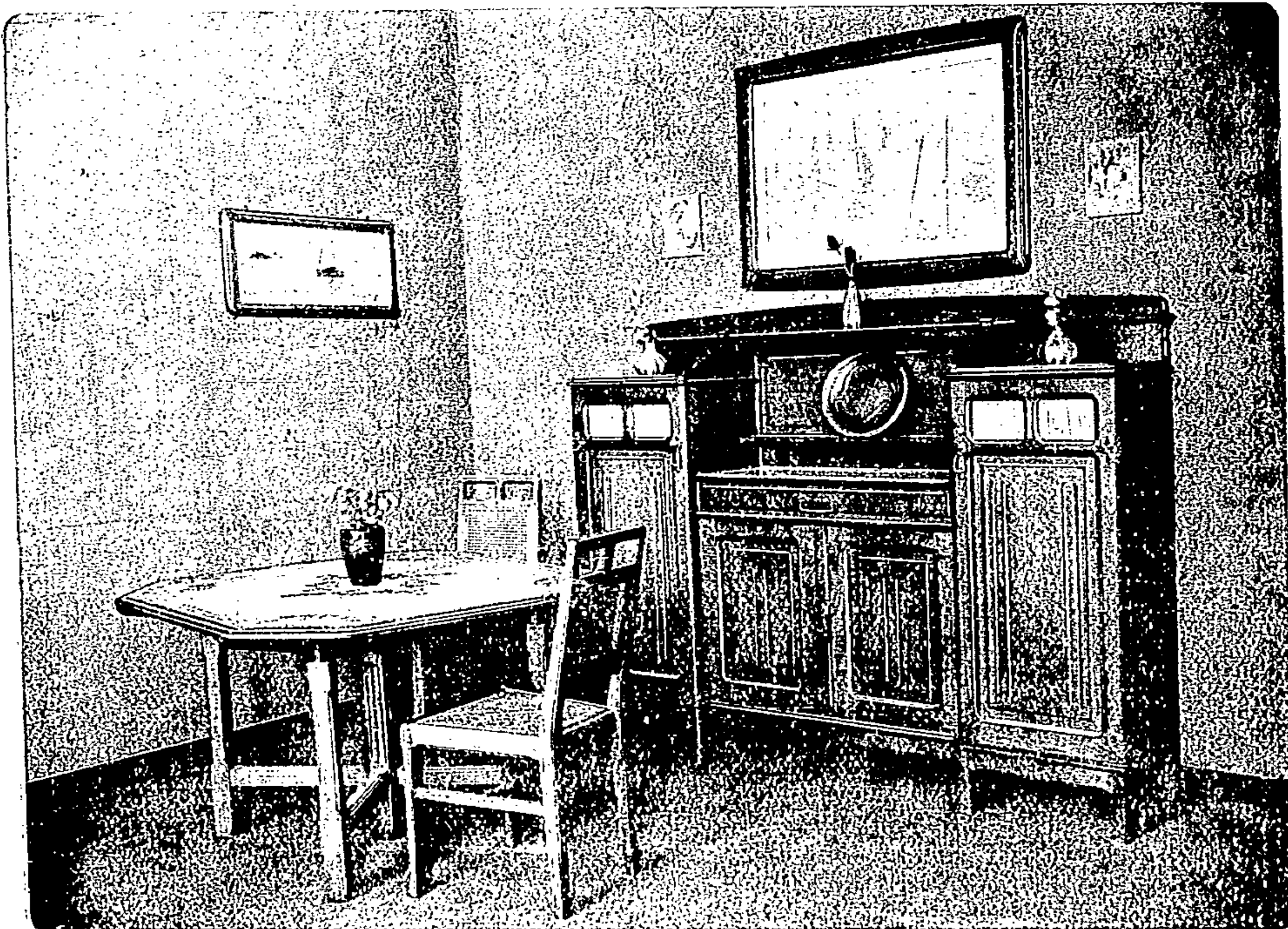


Modèle déposé

|                                                                   |     |       |
|-------------------------------------------------------------------|-----|-------|
| 1 Buffet, largeur 1 <sup>m</sup> 20, hauteur 1 <sup>m</sup> 55    | 480 | } 780 |
| 1 Table, 3 allonges dessus, 1 <sup>m</sup> 17 x 1 <sup>m</sup> 17 | 150 |       |
| 6 Chaises cannées, 25 fr. (avec cuir 40 fr.)                      | 150 |       |
| 1 Découpoir assorti, salle n°1, avec marbre                       | 230 |       |



Envoi du Catalogue sur demande.



Salle à manger, Chêne fumé, décoration lierre cuivre ciselé.

TÉLÉPHONE  
428-67

**G. DEGUELDRE**

29, rue Bouchardon, 29, PARIS  
Chantiers à Aubervilliers et à Paris

**Charbons, Cokes, Bois**

Spécialité d'Anthracites anglais du pays de Galles  
et Charbons pour Calorifères  
et Appareils à basse pression.

DEMANDER TARIF PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉS

CHAUDIÈRE "La Gauloise"

Brevetée S. G. D. G.

A Feu continu ou intermittent  
A Magasin de Combustible  
Brûlant des Grains  
de Charbon  
maigre.

Vapeur à  
Basse Pression  
Eau chaude, Air chaud

DISTRIBUTION D'EAU CHAUDE

**DREVET & LEBIGRE** Ingénieurs  
Constructeurs

19, R. LAGILLE, PARIS 18. — TÉLÉP. 508-53

**SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE PUBLICITÉ** 89, rue d'Amsterdam, Paris

Téléphone 151.32

EXPOSITION INTERNATIONALE du Livre, de l'Affiche  
et de la Publicité. — PARIS 1907. Hors Concours  
Membre du Jury

**AFFICHAGE** dans toutes les communes de France.  
**CONSERVATION** d'affiches dans plus de 1.100 emplacements réservés.

**AFFICHAGE SPÉCIAL SUR PALISSADES**

**CONFECTION D'ADRESSES** à la main pour Paris, Province, Etranger.

Listes spéciales de tous les habitants de Paris, rue par rue, maison par maison.

Services et documents particuliers pour Paris, Province, Etranger. (Plus de 8.000.000 adresses.)

ÉMISSIONS — ÉLECTIONS

**J.-R. BOHL, Directeur**

**DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS A DOMICILE**  
(Catalogues, Journaux, etc.)

**ATELIERS SPÉCIAUX** d'Echantillonnage pour Catalogues, Cartes d'échantillons, etc.

Brochage, Façonnage, Pliage, Encartage, Mise sous bandes et enveloppes, etc.

**IMPRESSIONS EN TOUS GENRES**

Fournisseur des Compagnies de Chemins de fer, Grands Magasins de Nouveautés, Journaux illustrés, etc.

Catalogue franco sur demande.



**BREVETS D'INVENTION**  
MARQUES DE FABRIQUE — MODÈLES & DESSINS INDUSTRIELS  
EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

**OFFICE DESNOS**

(C. CHASSEVENT)

FONDÉ en 1843

Protection de la Propriété Industrielle en France et à l'Étranger  
Recherches d'Antériorités — Copies et Analyses de Brevets  
Mémoires Techniques — Procès en Contrefaçon — Expertises  
Consultations Légales et Industrielles

L. CHASSEVENT  
11, Boulevard Magenta, Paris.

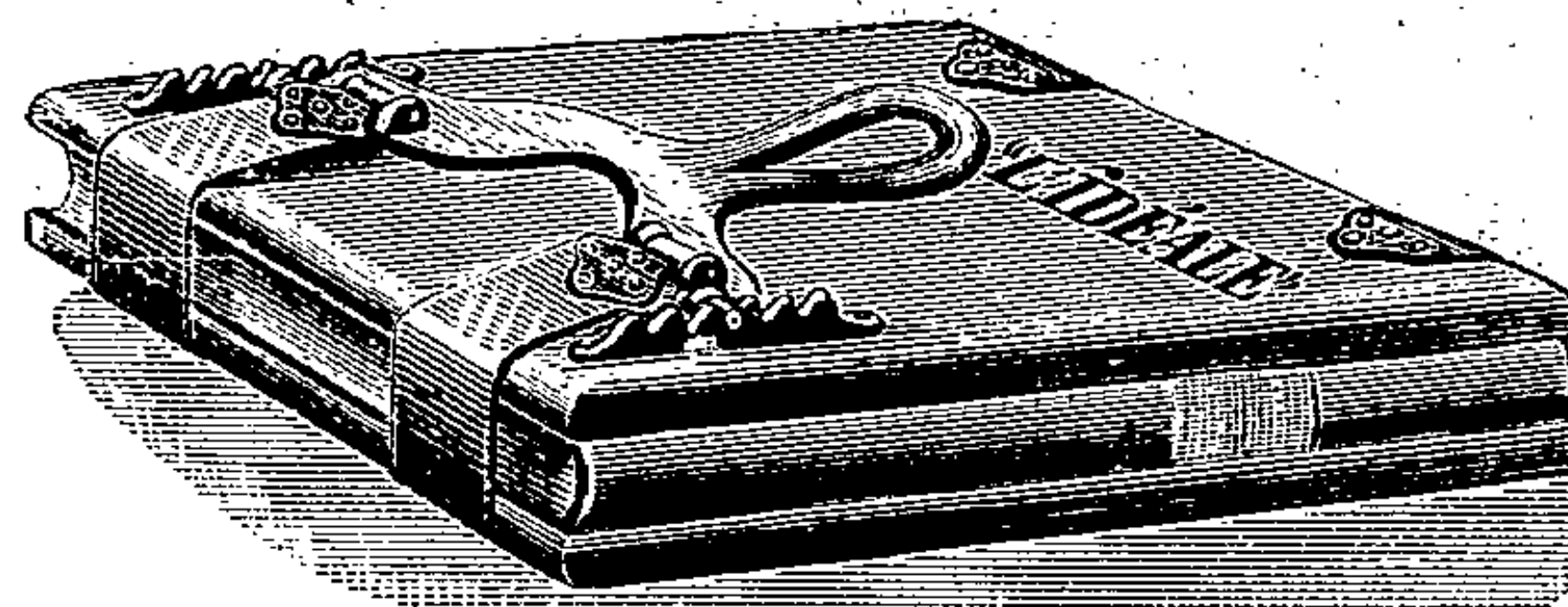
H. CLERC  
Ingénieur-Directeur

Téléphone : 430-31 — Adresse Télégraphique : INVENTION-PARIS

**PRESSE A COPIER**  
"L'IDÉALE"

Pour Voyage et Bureau.

Prix : Garniture Polie . . . . . 12 fr.  
Garniture fine nickelée . . . . . 18 —



En vente chez  
tous les papetiers  
ou chez

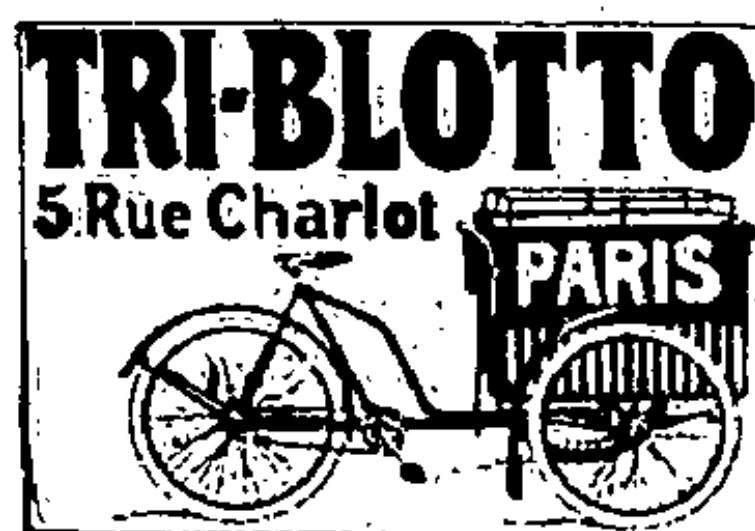
**ROLLAND**  
Fabricant

5, rue du Château-d'Eau  
PARIS

**LE TRI BLOTTO**

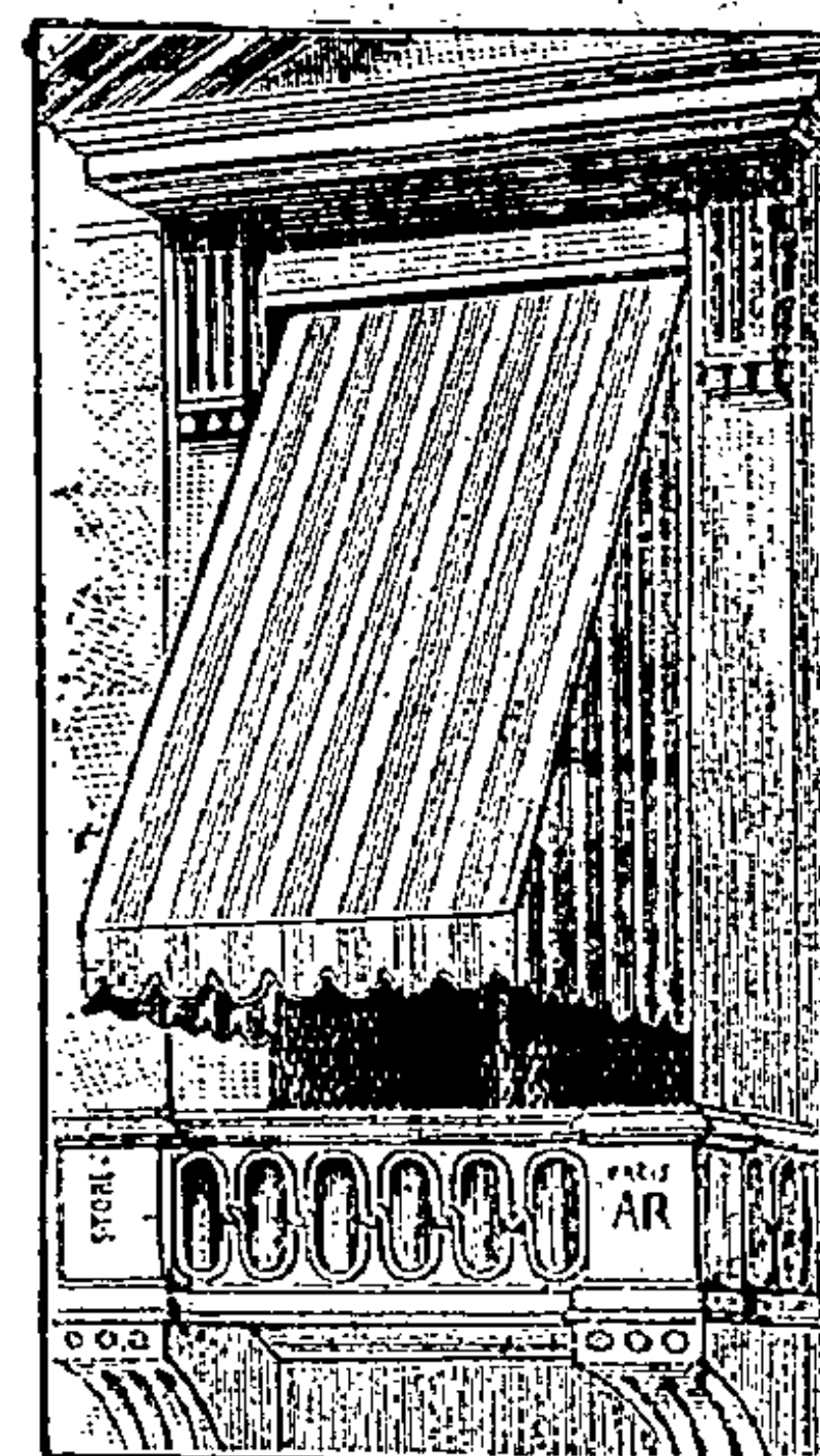
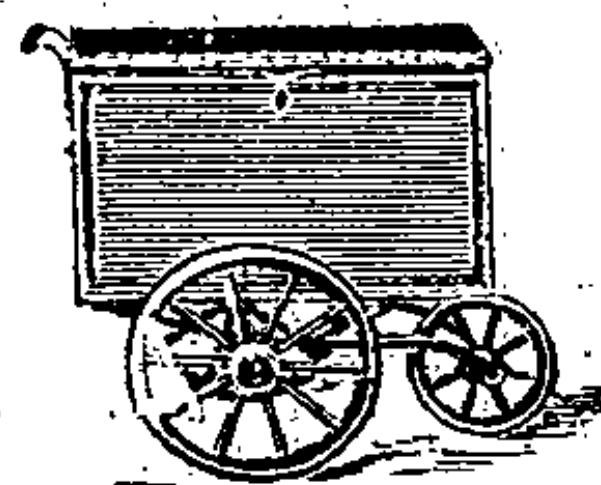
Vente, Location, Entretien, Réparation

COMMISSION - EXPORTATION



Téléphone

**1014.55**



**Fabrique de Stores**

Intérieurs et Extérieurs

TOUS LES GENRES

**A. RUELLE**

53, Rue des Petits Champs,

**PARIS**

TÉLÉPHONE 236.74

**Pour vos Jardins**  
EMPLOYEZ LES **TOILES DUFOR**



pour abriter les Espaliers, Serres, Vignes, etc.

**27, RUE MAUCONSEIL, PARIS, 1<sup>er</sup>**

Maison fondée en 1865, Téléphone 106.91.

**SACS A GRAINS — BACHES — TENTES**

Vêtements en Toile imperméable

Tuyaux d'Arrosage. — Tuteurs Bambois.

CATALOGUE ILLUSTRÉ FRANCO

**BACHES**  
**DUFOR**

Aussi bonnes que les meilleures

ET

Meilleures que les autres

ECHANTILLON FRANCO

27, Rue Mauconseil,

**PARIS**



**SUN** Visible

Par la netteté et la précision de son  
écriture incomparable, la simplicité de  
son mécanisme et la modicité de son  
prix, la "SUN" est unique au monde.

N° 4

Frs **345**

*Ge. Elam's*

8, Rue de Choiseul, PARIS 2.

TÉLÉPHONE 297.90

**Mobiliers de Bureaux**  
**FRANCO-AMÉRICAINS**

Les  
Meilleurs.

**Ch. DELAUNAY**

79, Avenue  
**LEDRU-ROLLIN**

**PARIS 12**

